

Le Quinzième

jour du mois

Mensuel de l'université de Liège - Du 21 avril 1999 au 11 mai 1999 - n° 84



sommaire

■ L'important : participer

Durant le week-end de l'Ascension, le Sart Tilman sera le théâtre des 18^{es} Jeux nationaux des *Special Olympics*. Deux mille cinq cents athlètes handicapés mentaux se disputeront l'or, l'argent et le bronze dans les différentes disciplines sportives. Un rendez-vous exceptionnel ne pas rater.

Page 4

■ Une TV à l'ULg ?

Déjà à l'origine d'émissions pour les sourds diffusées sur le câble, le Centre d'études pluridisciplinaires en langue des signes (Céplus) aimerait élargir son public. Un projet baptisé EDINTEL pourrait préfigurer des émissions à destination de l'ensemble de la communauté universitaire. L'ULg dans la lucarne ? Qui sait...

Page 5

■ Les sans-papiers à la Bota

C'est matelas sous le bras, sacs en bandoulière et pancartes en évidence que les sans-papiers ont rejoint, le 7 mars dernier, leur nouveau "domicile" : l'ancien institut de Botanique. En s'installant à l'Université, le mouvement espère bien toucher une nouvelle frange de citoyens-électeurs.

Page 7

■ 50 printemps pour la St-Torè

La St-Torè n'a pas loupé le rendez-vous de son cinquantième anniversaire. Constamment ragaillardis par un flot ininterrompu de liquide houblonneux, plus de 600 étudiants ont défilé dans les rues de la Cité ardente et un bon millier ont participé aux incontournables quatre heures trotinettes.

Page 10

■ Personnel en fête

Orchestrée par un Léopold Bragard au talent d'animateur insoupçonné, la traditionnelle fête du personnel a eu lieu le 12 mars dernier au Casino de Chaudfontaine. Compte rendu.

Page 11



L'ULg s'attaque (enfin) aux déchets "ménagers", aux cartons et aux papiers

Branle-bas de combat dans les poubelles

Alors qu'elle stocke et traite ses déchets chimiques et radioactifs depuis plusieurs années, l'université de Liège ne semblait guère se soucier du problème des déchets classiques comme le papier, les trognons de pommes, les canettes... Le changement paraît s'amorcer. Une politique de tri, désormais à l'étude, devrait voir le jour d'ici quelques semaines. Le Quinzième jour du mois fait le point sur (toutes) les poubelles de l'alma mater.

Voir page 3

Le Quinzième jour du mois a quitté ses locaux du parking de la chaufferie (derrière la Bibliothèque générale). Vous nous trouverez désormais au 1^{er} étage du Bâtiment central, bureau 112 (ancien bureau du secrétariat du Conseil d'administration). Notre adresse postale est inchangée.

propos

Le Conseil des recteurs francophones (Cref) n'a pas apprécié le rapport "Quelles urgences pour une politique universitaire en Communauté française ?" commandé par le ministre Ancion, en juin 1997, aux deux recteurs honoraires Bodson et Berleur (Voir *Le Quinzième jour du mois* n° 80). Chiffres statistiques internationaux à l'appui, le Cref a tenu, lors d'une conférence de presse en mars dernier, à remettre les pendules à l'heure. En tirant à boulets rouges.

« Incomplet, peu objectif, contradictoire par rapport à la réalité » : les mots du Cref ne sont... on ne peut plus clairs pour qualifier le travail des deux rapporteurs. Les recteurs francophones auraient préféré, certes, que la brique de 250 pages préconise la mort de l'enveloppe fermée et un milliard supplémentaire pour le poste "université" du budget enseignement de la Communauté française. Il était, apparemment, plus "judicieux", pour les auteurs, de pointer du doigt le manque de réflexion des Universités sur leurs missions.

C'est à ne plus rien comprendre. Du moins, pour le commun des mortels et, même, des universitaires. Résumons : deux anciens recteurs, Bodson (ULg) et Berleur (Namur), dressent un tableau peu flatteur des institutions universitaires francophones. Or, il est un passé guère lointain où ils étaient, chacun, à la tête de l'une d'entre elles, voire pour le premier, président du Cref. Un président qui rencontrait les mêmes préoccupations que son successeur actuel.

La mission de rapporteur amène souvent à cracher dans la soupe. Mais elle semble avoir ceci d'ingrat qu'il faut ne pas hésiter à souiller sa propre assiette.

Nathalie Duzel

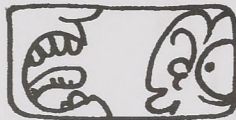
En quinze mots

Après avoir tatoué votre chien et votre voiture, vous allez pouvoir marquer le matériel de votre bureau et donc votre ordinateur. Le tatouage, une inscription spécifique à l'ULg réalisée à l'aide d'un pochoir et d'une encre indélébile, a d'abord pour but de dissuader contre le vol en rendant plus difficile le recel de l'objet dérobé. Malheureusement, le système ne se prête pas au marquage des composants internes de l'ordinateur. Si le kit proposé par le magasin d'approvisionnement (code article 3350) ne peut vous assurer une garantie totale contre le vol, il peut par contre être le premier maillon d'un système de protection plus global. Renseignements : Maggy Fraré, 04/366.22.00 ou <http://www.ulg.ac.be/intranet/vois/marquage.html>. Le kit de 10 pochoirs numérotés est vendu 600 FB et peut être commandé au moyen d'un bon de "sortie magasin".



Entre les lignes

L'écho de l'écho



Langue

Jean-Marie Klinkenberg, professeur de Linguistique, président sortant du Conseil supérieur de la langue française : Depuis la Marche blanche, on se plaint du fossé qui s'est creusé entre les pouvoirs publics, qu'il s'agisse de la police ou de la justice, et le citoyen. Ce fossé est aussi une question de langue : les pouvoirs ne parlent pas aux citoyens en langage qu'ils puissent comprendre et donc la méfiance s'installe (Le Matin, 30/3).

Spectacle électoral

À la veille des élections, les partis politiques recrutent de nombreuses personnalités des mondes économique, médiatique, sportif, associatif... Interrogé par Le Soir (30/3), le politologue Jean Beaufays pose son regard éclairé sur ce phénomène qui touche la Flandre comme la Communauté française. Pour lui, ce n'est pas vraiment une avancée "citoyenne". Cette ouverture sur un milieu extérieur - théoriquement présentée comme telle - est artificielle. Plutôt que d'élargissement vers la société civile, il faut parler de passerelle vers la société-spectacle [...] Lancer des candidats "vierges", c'est une façon pour les partis de racheter le discrédit dont le milieu politique a été entaché ces dernières années. Ceux-ci bénéficient d'une sympathie populaire et deviennent les garants d'une sphère menacée.



Transgénial ?

OGM (Organismes génétiquement modifiés), trois lettres qui posent un véritable débat de société suscitant beaucoup de questions, voire d'inquiétudes dans la population. Le Soir y consacre un dossier dans son édition du 2 avril en donnant notamment la parole à deux experts universitaires, l'un plutôt contre, l'autre plutôt pour. Ce dernier est Jacques Dommès, professeur de Biologie moléculaire végétale dans notre Université. Sa thèse : le transgénique présente moins de risques que certaines pratiques actuelles. Dans l'agro-alimentaire, par exemple, certaines pratiques courantes me paraissent poser des problèmes bien plus importants et passent inaperçues sur la place publique. Je pense à l'utilisation massive d'antibiotiques dans l'alimentation banalisée du bétail. C'est une véritable bombe biologique par rapport aux risques hypothétiques du transgénique. Mais la plupart des gens n'ont pas l'air d'y prendre garde et préfèrent acheter du poulet à 100 F le kilo que de le payer deux, trois fois plus cher pour avoir la garantie d'un aliment sans antibiotiques.

« Si la Belgique ne réussit pas, l'Europe ne réussira pas... »

Trois questions à

Philippe Mathieu

Selon Philippe Mathieu, professeur de Génie nucléaire et centrales thermiques récemment désigné par le ministre Poncelet comme membre du Groupe d'experts AMPERE, la Belgique est un laboratoire européen en matière énergétique.

Le Quinzième Jour : Pourriez-vous nous rappeler quels sont les objectifs de la commission AMPERE ?

Philippe Mathieu : Le rôle de cette commission est de proposer des choix au monde politique, d'identifier des scénari et donc de dégager les meilleurs compromis possibles entre les différentes formes de production de l'énergie. Nous allons tenter de mettre au point un modèle de production qui soit robuste en terme d'approvisionnement tout en ayant le minimum d'impact sur un plan écologique. C'est un problème de dosage du panier des combustibles, qui doit répondre au mieux aux divers scénari de la demande d'énergie. Toutes les énergies doivent intervenir, l'attitude n'est en aucun cas d'opposer une énergie à une autre. À nous de faire des propositions sur leur importance respective.

Le Q. J. : Pourquoi avez-vous été choisi pour siéger dans la commission AMPERE ?

Ph. M. : J'ai été choisi pour mon expertise dans les centrales à combustibles fossiles, c'est-à-dire brulant



Philippe Mathieu développe actuellement un nouveau concept de centrales thermiques qui pourraient annuler les émissions de CO₂.

du gaz, du charbon et du pétrole. Il faut évaluer leur impact global, en particulier sur l'effet de serre. Je développe un nouveau concept de centrales thermiques à combustibles fossiles avec une diminution, voire une annulation des émissions de CO₂. Il s'agit de concevoir le système de sorte que le CO₂ ne soit plus relâché dans l'atmosphère mais reste sous contrôle pour une réutilisation éventuelle avant d'être stocké à long terme.

Le Q. J. : Les questions soulevées par la production d'énergie ne sont pas neuves. Pourquoi avoir créé cette commission seulement aujourd'hui ?

Ph. M. : Le catalyseur a été la récente décision allemande de se désengager du nucléaire. Il y avait déjà eu un essai 10 ans auparavant en Suède, juste après Tchernobyl. La gestion des déchets radioactifs ainsi que le démantèlement des centrales, ces dernières n'étant rien d'autre qu'un gros déchet radioactif, est un problème pour lequel les solutions techniques sont actuellement en cours de développement; le vrai problème du nucléaire est son acceptation par le public. Cette commission était plus que nécessaire. D'autant que la Belgique peut être considérée comme un bon laboratoire pour l'Europe. C'est incontestablement le cas sur le plan du fédéralisme institutionnel. C'est aussi le cas sur le plan de la politique énergétique : le modèle belge pourra s'exporter. Si la Belgique ne réussit pas, l'Europe ne réussira pas...

Propos recueillis par Sylvie Declercq

¹ Analyse des modes de production d'électricité et de redéploiement des énergies.

Aborder ensemble la problématique de la douleur

Carte blanche

Le symptôme qui amène le plus souvent un patient à consulter un médecin est la douleur. C'est également le symptôme pour lequel l'automédication est la plus répandue. Paradoxalement, ce symptôme est un de ceux qui sont le plus mal pris en charge. De plus, la douleur qui dure devient une véritable maladie en soi, évoluant pour son propre compte, indépendamment de la source qui lui a donné naissance, avec de redoutables conséquences physiques, psychologiques et sociales.

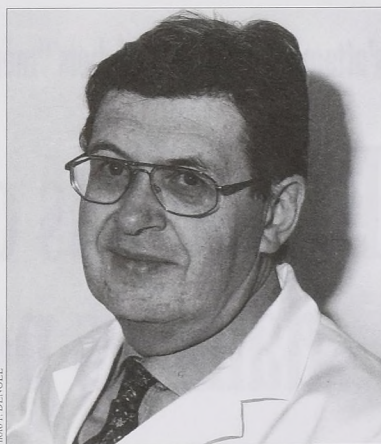
C'est une réalité dont j'ai pris conscience il y a 25 ans et qui m'a amené à créer un Centre de la douleur à l'hôpital d'Ougrée d'abord, à l'hôpital de Bavière ensuite et au CHU Sart Tilman enfin.

La Belgian Pain Society, regroupant majoritairement des médecins spécialistes, des psychologues, mais aussi des médecins généralistes, des dentistes, des infirmières, des kinésithérapeutes, s'est fixée pour tâches de soutenir la formation et la recherche en matière de douleur, d'encourager le traitement des patients douloureux et de participer à la mise en œuvre d'une politique de santé en la matière.

« La prise en charge de la douleur doit devenir une priorité de santé publique », affirme Jean-Marie Besson, président de l'Association internationale pour l'étude de la douleur, qui a accepté de préfacier un Livre blanc de 16 pages, publié par la Belgian Pain Society.

Ce livre constitue l'aboutissement d'un travail mené avec rigueur par des spécialistes de divers horizons et n'est nullement un compromis « enlevé à l'arraché » mais un consensus, qui a pu être obtenu par la volonté de chacun de maintenir l'intérêt du patient douloureux au centre des préoccupations.

Ce livre envisage successivement la réalité du patient douloureux, la prise en charge de ce patient, les qualités requises du médecin en assurant le suivi,



l'importance des centres de la douleur et de la « fonction douleur » aux différents niveaux de soins. Enfin, il évalue avec réalisme et rigueur le financement qui s'impose.

« Toute douleur que le médecin généraliste (la première ligne) ou le médecin spécialiste (la deuxième ligne) n'est pas en mesure de traiter, doit pouvoir être traitée par une équipe spécialisée et multidisciplinaire », en collaboration et en suivi étroit avec les médecins référents.

La prise en charge du patient douloureux, encore appelée algologie, demande une meilleure reconnaissance de l'acte intellectuel, souvent long et difficile, que représentent non seulement la première consultation, mais aussi le suivi régulier de l'être humain qui souffre.

Le Centre de la douleur peut fonctionner selon divers modes mais doit obligatoirement comporter deux ou trois médecins, un psychologue, une infirmière et une secrétaire et doit être l'amorce d'un réseau de

collaboration, dans et en dehors du Centre, entre les centres réciproquement et avec des médecins traitants.

Les critères d'une telle structure sont rencontrés depuis de nombreuses années par le Centre de la douleur de l'université de Liège.

Le Livre blanc souligne encore l'importance de la formation à la douleur des intervenants dans les soins de santé, et en particulier la formation des futurs médecins.

À ce propos, une enquête, menée en 1993, par la faculté de Médecine de Liège, auprès des étudiants en Médecine et des jeunes médecins, posait notamment la question suivante : « Un enseignement spécifique de la douleur est-il indispensable au cours des études médicales ? » 234 des 249 réponses obtenues étaient positives, soit 95 %. Ce véritable plébiscite me confortait dans la poursuite d'un cours libre de 15 heures sur la douleur, cours que je donne chaque année depuis 1986 mais qui n'est pratiquement suivi que par les candidats spécialistes en anesthésie-réanimation.

Par ailleurs, certains médecins spécialistes devront acquérir une formation complémentaire en algologie pour laquelle on propose deux années, y compris les stages effectués dans des centres agréés.

Sans doute notre Université possède-t-elle une des plus longues expériences européennes en clinique de la douleur et les meilleurs atouts pour devenir, s'il existe une véritable volonté de son corps académique, un important centre de rayonnement pour comprendre et traiter un phénomène universel jusqu'à présent trop négligé.

Enfin, les rédacteurs du Livre blanc ne sont pas de doux rêveurs puisqu'ils ont étudié la faisabilité du plan structurel qu'ils proposent : le budget nécessaire représente seulement 0,1 % du budget actuel des soins de santé s'élevant aujourd'hui à 480 milliards de BEF...

Dr Jean-Claude Devoghel
Directeur du Centre de la douleur
CHU Sart Tilman



Problématique des déchets : lentement mais sûrement

Depuis le 4 janvier, les Liégeois trient leurs déchets. Tous ? À l'Université, si les résidus chimiques et radioactifs sont triés et traités selon des normes spécifiques et réglementées depuis longtemps, il n'en va pas de même pour les déchets ménagers, les papiers et les cartons. Mais plus pour longtemps.

Stockés dans des conteneurs à proximité des bâtiments et enlevés par une firme spécialisée, les déchets ménagers, les papiers et les cartons représentent le plus gros volume de résidus (18 000 m³ par an) à l'université de Liège. Un volume qui, dans les mois à venir, devrait diminuer d'au moins 30 %.

Liée par contrat à la société Pagem, l'ULg échappe, jusqu'au 30 avril 2000 (date d'expiration de la convention), aux règles de tri imposées par la Ville. « Aucune clause du contrat ne prévoit en effet que l'Université trie ses déchets avant enlèvement, précise Luc Schmitz, ingénieur au service d'Entretien des forêts et voiries de l'ULg. Cependant, nous serons amenés, dans un proche avenir, à nous conformer aux décisions communales. C'est donc dès à présent que des mesures doivent être prises. »

Boîtes à papier et broyeurs

Premiers types de déchets auquel l'Université comp- te s'attaquer : les papiers et les cartons. Quand on sait que chaque employé en jette, en moyenne, 80 kg par an, on comprend aisément qu'ils soient la première cible. « Concrètement, nous comptons dédoubler les poubelles de bureau, explique Luc Schmitz. L'un des compartiments sera une boîte en carton munie d'une fente par laquelle on glissera les feuilles non chiffonnées. Les boîtes seront relevées par le personnel d'entretien qui les déposera dans des conteneurs spécifiques, fermés à clé. » Quant aux cartons, qui ne peuvent être mélangés aux papiers, ils

par Nathalie Duelz



Dans le parking dit "de la chaufferie", les poubelles vertes (voir notre encadré) font des ravages...

seront aplatis et stockés temporairement dans un local déterminé à l'intérieur de chaque bâtiment.

Les PMC (canettes, bouteilles plastique...) sont également visés par le plan de triage. La solution préconisée par la société d'enlèvement, en accord avec l'Université, est de se concentrer, pour ce type de résidus, sur les restaurants et cafétérias. Des broyeurs seront installés à proximité des distributeurs de boissons. « Nous allons tenter l'expérience. Rien ne nous assure que les personnes qui prendront une canette viendront la déposer dans le broyeur, confie Luc Schmitz sur un ton pour le moins sceptique. Mais sans essayer... »

Cependant, si l'Université parvient à diminuer ses déchets ménagers d'au moins 30 %, le pari sera gagné. Car il ne faut pas verser dans la naïveté, le tri parfait n'existe pas. Surtout dans une grande entreprise comme une université.

Pollueur = payeur

Si le tri n'engendrera pas d'économie budgétaire pour l'ULg (le budget annuel pour le traitement des déchets ménagers est de 6,2 millions), il permettra toutefois de limiter les dépenses. Pour l'instant, l'ULg ne paie aucune taxe sur ses déchets. Mais qui sait s'il en sera toujours de même l'an prochain ? Et en matière de déchets, c'est bien connu, le pollueur est le payeur. Il est donc impératif de trier dès à présent pour éviter les désagréments futurs.

Une question reste néanmoins en suspens : quand commencerons-nous la campagne de triage ? « Cela peut aller très vite, poursuit Luc Schmitz. Dès que nous avons le feu vert des autorités académiques pour l'achat des boîtes à papier, de nouveaux conteneurs (tous fermeront à clé), etc., nous pouvons être opérationnels en un mois. Notre souhait serait de débiter avant la fin de cette année académique. »

Elles n'ont de vert que leur couleur

Suite à la nouvelle Réglementation communale, on aurait pu croire que le parasitage (dépôt de déchets extérieurs) allait s'accroître à l'ULg. Or, jusqu'à présent, le service d'entretien des voiries n'a pas dû augmenter le nombre d'enlèvement des conteneurs. Toutefois, un problème existe : celui des poubelles vertes (voir notre photo) qui attirent les déchets. Pour preuve, l'accumulation de sachets plastique remplis de détritus qui s'amoncellent à leur pied. Une expérience allemande démontre qu'en retirant ces poubelles, plus aucun déchet n'est déposé à l'endroit où elles étaient installées. Un test similaire va être effectué sur l'un des sites de l'ULg. Espérons que le succès sera au rendez-vous.

Une halle pour gérer les déchets radioactifs

Créé en 1965, le Service universitaire de contrôle physique des radiations veille au tri et à la gestion des déchets radioactifs (solides combustibles et non combustibles, liquides aqueux et organiques) produits au sein de notre Université. Si l'ULg ne possédait aucune structure propre jusqu'il y a peu, elle peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir une halle de gestion et de décroissance des déchets radioactifs de 550 m². Une halle qui permet à l'Institution de réaliser, chaque année, une économie de huit millions de francs. « En 1990, nous avons attiré l'attention des autorités sur la nécessité d'un tel bâtiment à l'Université, explique André Smons, directeur du Service de contrôle physique des radiations. Nos déchets étaient récoltés par l'ONDRAF (Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies), seule entité habilitée à traiter les résidus radioactifs, dont les prix ne cessaient de croître vu son obligation d'autofinancement. Depuis le démarrage des activités de la halle, en juillet 1996, nous traitons 95 % de nos déchets radioactifs. Et cela, en parfait accord avec l'ONDRAF et sous contrôle trimestriel de l'organisme agréé. »



radioactivité – les détritus deviennent des déchets de type B2, c'est-à-dire des déchets potentiellement infectés, selon la classification de la Région wallonne. Ils sont alors mis sous conditionnement spécial avant d'être incinérés.

« Grâce à une base de données très performante et un système de gestion efficace, nous parvenons à régir parfaitement les déchets, poursuit André Smons. Tous les mardis, une tournée exhaustive des services produisant ce type de détritus est effectuée. Les sachets, boîtes et touries sont enlevés et emmenés à la halle. Tous sans exception subissent une mesure de contrôle de la radioactivité. Le type d'isotope, le service, la radioactivité décelée sont encodés dans l'ordinateur qui, automatiquement, renseigne dans quel bac gerbable doit être déposé le sachet, la boîte ou la tourie ainsi que la date de leur sortie théorique. Nous avons choisi de stocker les bacs en hauteur. Ce qui constitue une première et nous permet d'économiser de la surface. »

Car avec l'arrivée des vétérinaires au Sart Tilman en 1991 – après que le projet de halle ait été déposé –, le service a dû faire face à une quantité de déchets dont il n'avait pas soupçonné l'ampleur (à l'ULg, cinq tonnes de déchets sont déclassés chaque année auxquels s'ajoutent 700 litres de liquides aqueux). Dès lors, l'extension de la halle est aujourd'hui à l'étude. Une construction qui ne devrait pas coûter un centime à l'Université puisque le service de M. Smons s'engage à rembourser l'Institution grâce aux rentrées financières dont il jouit pour la gestion des déchets radioactifs du CHU et de trois spin-offs de l'ULg.

Danger "fonds de caves"

Les déchets chimiques sont une troisième "grande" catégorie de déchets présents à l'Université. Chaque année, ce sont entre 30 000 et 40 000 litres – pour un budget annuel de 2,7 millions – qui sont récoltés dans les différents services de l'alma mater. Un volume auquel viennent s'ajouter trois tonnes de "fonds de caves". « Les fonds de caves sont les déchets chimiques les plus dangereux, fait remarquer Marcel Résimont, premier conseiller au service de Protection et hygiène du travail. Ce sont les bouteilles que l'on n'utilise plus, qui traînent au fond des armoires et dont l'étiquette a disparu. Plus personne ne peut alors dire ce qu'elles contiennent. Pour éviter tout danger d'explosion, ces fonds de cave sont directement pris en charge par les sociétés d'enlèvement. Au contraire des autres déchets chimiques produits à l'ULg. » En effet, la plupart des résidus chimiques sont stockés dans une halle construite il y a deux ans (face à la halle de gestion des déchets radioactifs [voir ci-contre]). Trois fois par an, ils sont emmenés dans des centres de destruction pour être recyclés ou incinérés.

Afin de respecter la réglementation de la Région wallonne interdisant tout rejet de produits chimiques à l'égout, un système de récolte sélective a été mis sur pied. Tous les laboratoires manipulant ce type de produit reçoivent des bidons de 10 ou 20 litres où un bandeau de couleur différente est apposé selon le type de produit qui doit y être déversé. Plusieurs fois par mois, une camionnette récolte les touries. « La collecte s'effectue par bâtiment et non par service (ndlr : à l'inverse des déchets radioactifs [voir ci-contre]). Dès lors, il nous est difficile de contrôler si l'ensemble des services participent à la collecte sélective », précise M. Résimont, un soupçon de regret dans la voix. Car s'il s'avère que les gros utilisateurs de produits chimiques participent tous, il n'en va pas de même pour les laboratoires où l'usage est moins fréquent. Malheureusement, aucun moyen de coercition n'existe pour l'instant. À méditer.

Promotions



Nominations

Willy Legros, recteur de notre Université, a été désigné comme représentant liégeois au Conseil d'administration d'Usinor Belgique.

Toujours chez Usinor, **Pierre Meyers**, directeur financier et administratif de Cockerill Sambre et diplômé en Administration des affaires de l'ULg, vient d'être nommé directeur financier et membre du comité exécutif du groupe sidérurgique français.

Pascal Durand, chargé de cours à la faculté de Philosophie et Lettres, a été nommé membre de la Commission d'aide à l'édition du ministère de la Communauté française.

Honoris causa

L'université de Laval au Québec et la faculté de Médecine de l'université d'Helsinki ont décidé d'octroyer les insignes de docteur *honoris causa* au professeur **Pierre Lefebvre**, chef du service de Diabétologie, Nutrition et Maladies métaboliques au CHU.

Prix

Roger Génicot, maître de conférences à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, a reçu le prix Alfred Monnier décerné par l'Association française de l'éclairage pour ses travaux sur la réadaptation fonctionnelle des malvoyants. Roger Génicot est le premier lauréat non français depuis 35 ans.

Christine Biquet-Mathieu, chargée de cours à la faculté de Droit, a reçu, ex aequo avec Alain Zenner –, le prix Jean Bastin 1999 pour son ouvrage intitulé *Le sort des intérêts dans le droit du crédit - Actualité ou désuétude du Code civil ?*

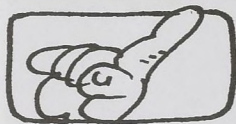
La faculté de Droit est décidément à l'honneur puisqu'un autre juriste s'est particulièrement distinguée. Il s'agit de **Myriam Kaminski-Delos**, assistante chez le Pr Jacob, qui a remporté le 3^e prix ainsi que le prix du jury public du 10^e concours international des plaidoiries du Memorial à Caen (France).

L'Association des ingénieurs sortis de l'université de Liège (AILg) a remis ses prix le 26 mars dernier, au château de Colonster. Les lauréats sont :

Marie-Anne Ronveaux, administratrice-déléguée de la société Ronveaux (distinction Galopin); **André Lecloux**, professeur à l'ULg (médaille d'Or); **Vigil Constantinescu**, ambassadeur de Roumanie en Belgique et professeur à l'université polytechnique de Bucarest (médaille Gustave Trasenster); **Pierre Duysinx**, 1^{er} assistant à l'ULg (prix scientifique); **Philippe Vanderbenden**, aspirant FNRS (prix aux jeunes); **Jean-Pierre Bianchi**, administrateur-délégué de la SA AD Tech (prix industriel) et **Arnaud Ben Haddou** (prix aux jeunes "Jules Delruelle").

La Générale de Banque a décerné, le 22 mars dernier, son prix du meilleur travail de fin d'études de l'École liégeoise de Criminologie Jean Constant de l'université de Liège. Le lauréat est **Michaël Dantime** pour son travail intitulé *Le projet d'antennes et de maisons de justice : une révolution de palais pour une justice de proximité ?*

Bonnes affaires



Prix Jules Delruelle

Le prix aux jeunes Jules Delruelle récompense, chaque année, un travail de fin d'études dans les domaines des métaux non ferreux ou de la chimie minérale. Pour espérer remporter le prix en l'an 2000, les candidats sont invités à envoyer, au secrétariat de l'AILG avant le 1^{er} octobre 1999, leur curriculum vitae, trois exemplaires de leur TFE ainsi qu'une attestation de réussite de l'année académique.

Le prix triennal Jules Delruelle couronne, quant à lui, un travail important, éventuellement non publié, réalisé dans l'industrie ou dans la recherche scientifique, par un ingénieur AILG de moins de 50 ans, dans les domaines des métaux non ferreux ou de la chimie minérale. Le dossier, à envoyer au secrétariat de l'AILG pour le 1^{er} mai au plus tard, comprendra un curriculum vitae, la nomenclature des travaux effectués, leurs buts et trois exemplaires des publications originales éventuelles ainsi qu'une note indiquant l'importance industrielle, économique ou scientifiques des travaux effectués.

Renseignements : AILG, rue E. Solvay 11, 4000 Liège, 04/254.08.25 ou encore ailg@cci.be

Prix Jean Sarot

Doté de 20 000 FB, le prix Jean Sarot est décerné au meilleur travail de fin d'études traitant de la fonction publique et rédigé en français par un étudiant ayant obtenu son diplôme entre le 1^{er} et le 31 décembre 1999. Le travail dactylographié doit être envoyé en neuf exemplaires avant le 31 décembre 1999.

Renseignements : Étienne Peremans, référendaire à la Cour d'arbitrage, secrétariat du jury du prix Jean Sarot, place Royale 7, 1000 Bruxelles, 02/500.13.14

Prix École normale sup

Le Concours ENS-Europe s'adresse à des candidats de 2^e et 3^e années d'université en Lettres ou en Sciences de l'Union européenne. À la clé : quatre années d'études entièrement payées (13 850 euro/an soit 560 000 FB/an). Le concours se déroulera en deux temps : tout d'abord, les dossiers d'inscription seront examinés par le jury (composé d'universitaires européens) qui établira la liste des candidats admis à concourir. Ensuite, des épreuves écrites et orales auront lieu à Paris. Les candidats seront âgés de moins de 23 ans au 1^{er} janvier 1999. Pour s'inscrire, seul le dossier d'inscription (imprimé à partir du serveur Internet de l'École ou demandé par courrier postal ou par courrier électronique) est valable. Il sera retourné par courrier postal uniquement, avant le 7 mai 1999 (date limite d'envoi impérative).

Renseignements : Concours ENS-Europe, École normale supérieure, rue d'Ulm 45, F 75230 Paris Cedex 05. Le dossier d'inscription est à télécharger à l'adresse suivante : <http://www.ens.fr/concours.ENS-Europe/index.html>

Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardev>

Handicap mental : l'ULg à l'heure olympique

Du mercredi 12 au samedi 15 mai, le Sart Tilman connaîtra une effervescence peu banale pour un week-end de l'Ascension : 2500 athlètes handicapés mentaux et autant d'accompagnants, de bénévoles, de parents et de spectateurs envahiront le domaine pour participer aux 18^{es} Jeux nationaux des Special Olympics.

Organisés par l'asbl Special Olympics Belgium (SOB), les Jeux nationaux annuels se déroulent alternativement dans les trois régions du pays. Pour cette édition 1999, c'est la candidature liégeoise qui a été retenue : un partenariat entre l'ULg, la Ville de Seraing et la Province de Liège. La Province apporte essentiellement un soutien d'ordre financier et logistique; la Ville de Seraing met à disposition des SOB les infrastructures sportives du Bois de l'Abbaye et des locaux scolaires destinés à l'hébergement des sportifs; quant à l'ULg, elle ouvre aux athlètes les installations sportives du Blanc Gravier et les restaurants universitaires.

Un défi pour les restos universitaires

Ce sont ainsi pas loin de 3000 repas qui devront être servis en deux heures, matin et soir, aux athlètes et à leurs accompagnants ! Même si trois restaurants se partagent la tâche (celui des grands amphithéâtres, celui de Médecine vétérinaire et celui des Centres sportifs), le défi est de taille. L'ULg réserve également aux SOB quelques salles destinées aux briefings vespéraux, ainsi que des locaux de la faculté des Sciences affectés à la confection des casse-croûtes prévus pour les repas de midi et au logement des scouts et des guides qui les prépareront.

Les SOB ambitionnent de créer autour des activités sportives une véritable ambiance festive et chaleureuse, avec au programme un concert (on parle de Machiavel), un feu d'artifice, une soirée, une exposition d'œuvres d'art réalisées tout au long de l'année par des personnes handicapées mentales, et bien d'autres animations ambulantes et fixes sur les différents sites (accès gratuit à toutes ces manifestations). « Ces Jeux nationaux sont comme un feu d'artifice qui consacre une année d'entraînement. Il s'agit d'un moment très attendu par nos athlètes, explique Luc Néra, directeur adjoint des SOB et responsable des activités sportives. C'est aussi pour eux une porte ouverte sur le monde, une occasion de montrer ce dont ils sont capables et de rencontrer d'autres personnes. »

Le sport, vecteur d'intégration

Ouvrir une porte sur le monde : voilà bien la raison d'être de cette manifestation de grande ampleur. Encore faut-il que le public suive... « Il faut bien reconnaître que l'événement attire surtout les familles des athlètes... Est-ce la crainte de se retrouver au milieu de 2500 athlètes handicapés mentaux ? Les personnes qui franchissent le pas s'aperçoivent pourtant vite que le contact avec eux est très facile, très spontané et très riche, assure Luc Néra. La preuve en est que nos bénévoles reviennent en général chaque année ! »

Aux antipodes de la philosophie élitiste des Paralympics destinés aux athlètes handicapés physiques, sur le site officiel des JO, les Special Olympics visent avant tout l'intégration sociale et n'organisent pas d'éliminatoires : les activités sont adaptées de manière à permettre à chacun de participer. Même si les distributions d'or, d'argent et de bronze sont de rigueur – certains sportifs réalisent d'ailleurs des performances de haut niveau –, chacun reçoit une médaille de participation. Comme le souligne Jaco Vandormael, grand ami des SOB, « être regardé est capital pour exister ». En cette période de blocus, aérez-vous donc un moment en venant encourager ces athlètes...

Anne Pironet



En prélude à l'édition 1999 des Special Olympics, Pascal Duquesne et Jaco Vandormael ont assisté, le 30 mars dernier, à la projection dans nos murs du film Le Huitième Jour.

Infos pratiques

- **Bénévoles bienvenus** : renseignements auprès de Didier Moreau (ULg) au 04/366.52.17 ou de Bernard Bélenger (SOB) au 02/779.93.13.
- **Restauration** : en journée, la cafétéria des Centres sportifs sera ouverte au public; les autres restaurants universitaires seront fermés.
- **Accès et parkings** : l'accès au domaine du Sart Tilman par la rue de l'Aulnaie sera fermé, une compétition cycliste se déroulant autour des parkings 14 et 15, fermés pour l'occasion. Le parking situé sous la dalle des sciences humaines sera lui aussi fermé. Le parking 11, face aux amphithéâtres de l'Europe, restera accessible.



Britte
PRECISION ENGINEERING

Pièce de satellite : Tube section télescope EIT
Programme SOHO

MÉCANIQUE DE HAUTE PRÉCISION
EN AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

Composants aéronautiques du module
de lubrification de moteurs CFM-56



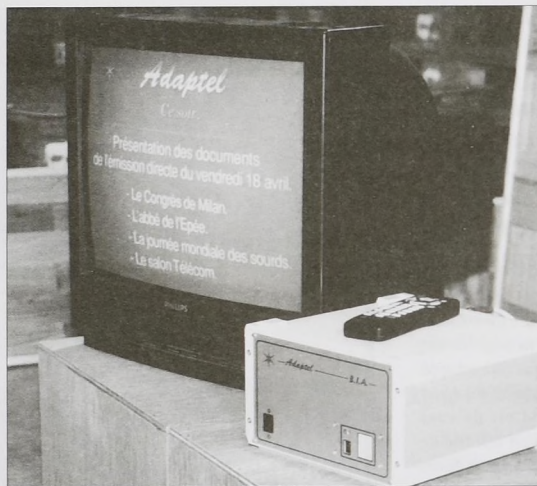
BRITTE S.A.
27, RUE DE CHERATTE
B-4683 VIVEGNIS (OUPEYE)
TEL. : 32 (0)4 256 90 69
FAX : 32 (0)4 264 08 63
INTERNET : <http://www.britte.be>

L'ULg entrera-t-elle dans la lucarne ?

Parmi les nombreux exclus de notre société, il est une catégorie particulièrement méconnue et isolée : les sourds. C'est à veiller à l'intégration de ces handicapés majeurs que s'est employé jusqu'ici le Centre d'études pluridisciplinaires en langue des signes (Céplus) de l'ULg. Après son Dictionnaire illustré de la langue des signes (Dils) sur CD-Rom (voir Le Quinzième jour du mois n°83), il se lance aujourd'hui dans un projet plus ambitieux de télévision.

Depuis septembre 1994, le Céplus s'est inscrit dans une démarche visant à sortir les personnes en grave difficulté de communication de l'isolement social où elles ont tendance à se confiner. Au sein du consortium Adaptel – où l'on retrouve des partenaires tels que l'IRHOV (Institut royal des handicapés de l'ouïe et de la vue) et le STE (Service de technologie de l'éducation de l'ULg) –, il a été jusqu'il y a quelques mois le principal concepteur d'émissions diffusées en boucle sur le câble, à partir de l'antenne d'Ans de l'ALE-Télédis.

« Ces émissions, réalisées en langue des signes et en sous-titrage adapté, étaient destinées aux personnes sourdes et malentendantes. Elles font maintenant l'objet d'une évaluation », font observer Jacques Robert, directeur du Céplus et François-Xavier Nève, chargé de cours en Linguistique et Phonétique. Il serait évidemment regrettable qu'Adaptel, appelé à disparaître le 31 août prochain (date de l'expiration du contrat), ne soit pas remplacé par un autre projet de même type. « Nous y avons songé, bien sûr, se plaisent à révéler les animateurs du Céplus, mais nous voudrions élargir notre public-cible : toucher non



Adaptel fera-t-il bientôt place à Edintel ?

seulement les sourds mais tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, souffrent d'un "handicap" sensoriel, linguistique et culturel générateur de marginalité et d'exclusion. »

Pas question de se voiler la face. Pour bon nombre d'exclus ou de laissés-pour-compte survivant dans tant de banlieues déshumanisées, les "autoroutes de l'information" risquent d'être à jamais inaccessibles. Quand le démaillage social a opéré sa funeste besogne, la télévision reste bien souvent la dernière compagnie de journées interminables. Et la télécommande l'ersatz d'une main consolatrice.

Forts de ce constat, persuadés aussi qu'une technologie n'a guère de sens si elle ne se met pas au service de l'homme, J. Robert et Fr.-X. Nève viennent de

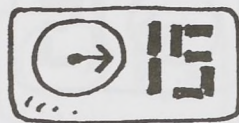
présenter un nouveau projet, répondant au nom d'Edintel (télévision éducative, interactive et intégrative), au Recteur, à la Communauté française et à l'ALE-Télédis. Contact a également été pris avec l'administration de l'Audiovisuel. « À ce jour, la ministre-présidente Laurette Onkelinx et le ministre William Ancion ont, chacun de leur côté, manifesté un vif intérêt pour ce projet, se réjouissent leurs concepteurs. Mais il s'adresse à plusieurs autres partenaires : l'AWIPH (Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées), le FOREM, le ministère des Pensions, etc. Sans oublier l'ULg, bien sûr, qui trouverait dans cet outil un excellent moyen de faire connaître le monde de la recherche universitaire. »

Serait-ce la préfiguration d'une Télé-ULg – auquel pourrait (qui sait ?) s'associer Le Quinzième jour du mois –, destinée à devenir à plus longue échéance l'interlocuteur de tous les services de l'alma mater liégeoise, à la fois réceptacle et diffuseur d'informations ? Et, pourquoi pas, vecteur de formations continuées ou à distance ? À l'heure où elle entend s'inscrire dans le tissu social de la région et assumer plus que jamais sa mission humaniste, notre Institution a tout à gagner en s'associant au programme résolument social et culturel tracé par le Céplus.

Si le petit écran, plutôt que de les isoler, parvient à rapprocher les hommes, on aurait vraiment mauvaise grâce de s'en plaindre.

Henri Deleersnijder

30 jours 15 secondes



On a marché sur la Lune

Le 21 juillet 1969, Neil Armstrong, l'astronote américain, entra dans la légende. Il était le premier homme à marcher sur la Lune. Les Américains rattrapèrent ainsi leur retard sur les Russes dans la conquête spatiale. C'est cette course à la suprématie en matière d'exploration spatiale (compétition révélée quelque 20 ans plus tard) que se propose d'aborder le séminaire "Il y a 30 ans, la guerre froide pour la Lune", le 29 avril prochain à 16h au Centre spatial de Liège (CSL, parc scientifique du Sart Tilman).

Renseignements : Fabienne Wagner, 04/367.66.68 ou fwagner@ulg.ac.be

De la Lune à la Terre...

... il n'y a qu'un pas. Si l'on peut dire. Les 6 et 7 mai prochains, aux amphithéâtres de l'Europe (Sart Tilman), aura lieu l'International symposium on imaging applications in Geology. Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs d'histoire et d'évolution de notre globe. Les curieux pourront se tenir au courant des dernières innovations en matière d'observation terrestre.

Renseignements : Éric Pirard, 04/366.95.28 et <http://www.lgih.ulg.ac.be/geovision>



Parents de toxicomanes

Souvent, les parents de toxicomanes se sentent rejetés par les mondes judiciaire, éducatif et thérapeutique. Personne, selon eux, ne semble se préoccuper de leur avis. Pour remédier à cela, l'Association des licenciés en Sciences de la santé publique (ALSSP) organise, le 7 mai au CHU, un colloque sur le thème : "Toxicomanie : parents et intervenants psycho-médico-sociaux se rencontrent, s'écoulent, construisent". Au cours de la journée, trois ateliers ("Le toxicomane et le milieu judiciaire", "Le toxicomane et le milieu éducatif", "Le toxicomane et le milieu thérapeutique") permettront d'ouvrir le dialogue et d'engager le débat. La journée sera rehaussée par la présence de son Altesse la Princesse Astrid.

Renseignements : ALSSP, 085/21.25.76

Conférences du CSI au Sart Tilman

Le Cercle scientifique interfacultaire (CSI) a annoncé que son cycle de conférences mensuelles, qui a lieu le jeudi à 20h à l'Institut de Zoologie, serait également dispensé aux amphithéâtres de l'Europe dès la rentrée académique prochaine. Les conférences seront donc données une seconde fois – l'horaire est encore à fixer mais il est d'ores et déjà convenu qu'elles seront organisées sur le temps de midi – dans le souci de redonner une vie culturelle au site du Sart Tilman.

Renseignements : Hugues Libotte, 04/366.37.47 ou H.Libotte@ulg.ac.be

Mieux répondre aux demandes des justiciables

Confrontées à la dualisation, à l'exclusion et, plus globalement, à l'avancement de l'inégalité, nos sociétés nous renvoient des interrogations fondamentales. Pour tenter d'y répondre, des groupes de réflexion se forment. Ainsi, la commission Justice et Société rassemble, depuis 1995, des chercheurs universitaires, des magistrats, des avocats et des membres d'associations. Olgierd Kutty, professeur de Sociologie à l'ULg, est l'un des moteurs du projet qu'il décortique pour nous.

Le Quinzième jour : Pouvez-vous nous rappeler dans quel cadre la commission Justice et Société a été mise en place ?

Olgierd Kutty : En fait, il s'agit d'un auto-mandat. Quand cette Commission a été constituée, les différents intervenants, dont l'université d'Anvers avec qui nous collaborons pour ce projet, percevaient un changement important qui se traduisait par une montée en puissance de la scène judiciaire. Des juristes désiraient donc réfléchir sur ce phénomène. Avec, comme fil rouge à leurs débats, l'interrogation suivante : "Le droit a fondamentalement changé. Répondons-nous encore bien aux demandes des justiciables, des exclus de la société ?" Une question naturelle vu que l'institution judiciaire est un rempart de cohésion sociale. Le constat était double avec une demande sociale à rencontrer et une interrogation de la part de certains juristes.

Le Q. J. : Si la Commission a commencé ses travaux en 1995, les tragiques événements de 1996 (enlèvement et assassinat d'enfants et d'adolescents, commission parlementaire, naissance des comités blancs...) l'ont rattrapée. Comment avez-vous alors réagi ?

O. K. : Les questions apparaissaient dans toute leur urgence : Que veut le citoyen en tant que consommateur de justice ? C'est quoi être juge aujourd'hui ? Quelle est la légitimité de la justice ? En simplifiant, nous pouvons dire que notre société passe d'une légitimité d'élites (détentrices du privilège de définir la justice, la santé, la science...) à une légitimité négociée (fondée sur la discussion, le débat d'un projet de société entre les responsables politiques, les professions et les citoyens).

Le Q. J. : Quel prolongement donner à cette réflexion ?

O. K. : Nous proposons de créer un forum judiciaire, un nouveau lieu de dialogue entre les professionnels de la justice et les représentants du tissu associatif. Nous suggérons aussi au ministère de la Justice de dégager un budget de 13 millions de francs pour que, durant trois ans, deux sociologues puissent étudier l'évolution des mentalités à travers le pays. L'importance de cette recherche réside dans la mise en place d'un secrétariat scientifique avec des permanents rémunérés. Les résultats de cette étude des pratiques réelles devront être envoyés aux responsables.

Le Q. J. : Vous évoquez le concept de recherche-action. Quels sont donc les actes concrets que vous posez ?

O. K. : Une recherche a été effectuée sur les comités blancs et elle a été publiée dans un ouvrage. Le

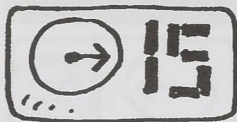
colloque, qui s'est tenu en septembre 1998 sur le thème "Quelle légitimité pour la Justice ?", a été un lieu de rencontre entre les professionnels du Droit et des représentants de la société civile. Selon l'expression de Crozier, l'écoute doit reconnaître la rationalité de l'expression de l'autre. Suite à ce colloque, la compréhension mutuelle se trouve d'ores et déjà améliorée mais il reste beaucoup de travail à effectuer. Le forum judiciaire permettrait de mieux comprendre les attentes des citoyens et les situations qu'ils vivent. Pour leur part, les citoyens pourraient comprendre les logiques de fonctionnement des professionnels et leurs contraintes, l'impossibilité de solutions rapides et simplistes. Nous avons également démarré une recherche au sein des tribunaux du travail sur les dossiers d'exclusion. Enfin, le thème de la médiation est analysé en profondeur. La grande nouveauté a consisté à mettre les juristes et les médiateurs autour d'une table. Les premières réunions ont donné lieu à un franc échange de vues. Un colloque sera d'ailleurs organisé en fin d'année sur la médiation.

Le Q. J. : Votre approche générera-t-elle des changements ?

O. K. : Les vrais changements prennent du temps. Je pense que si nous pouvons contribuer à la négociation de "nouveaux" rôles, à la mutation-adaptation qui s'opère, nous aurons déjà bien travaillé.

Propos recueillis par Christian Delcourt

30 jours 15 secondes



Prof à durée déterminée

Pour la première fois à l'université de Liège, une chaire complète a été attribuée à durée déterminée (5 ans). Les faits se sont passés à la faculté d'Economie, de Gestion et Sciences sociales qui innove en la matière. La désignation de professeurs à durée déterminée se propagera-t-elle dans les autres facultés de notre *alma mater* ? Rien pour l'instant n'est venu le confirmer. Mais quand on sait que les processus d'évaluation des enseignements s'accroissent, on pourrait s'attendre à ce que l'idée fasse son chemin.

Littérature vénézuélienne

Le groupe de contact interuniversitaire ALEPH et le Centre de recherches et d'études sur l'Amérique ibérique (CRÉAME) organisent une journée d'études sur la littérature vénézuélienne contemporaine. Seront notamment présents à cette journée : Eugenio Montejó, Carlos Noguera et Luis Barrera Linares. Rendez-vous le samedi 24 avril, à partir de 9h30, à la salle du Théâtre (quai Roosevelt 1b).

Renseignements : Jacques Joset, 04/366.56.51 (http://www.ulg.ac.be/facphl/services/cr_eame)

Internet news

✓ Du nouveau sur le site de l'ULg. La faculté de Médecine s'est dotée d'une toute nouvelle page d'accueil qui, nous ne pouvons que le confirmer, est d'un esthétisme des plus réussi. **Chaque page a été actualisée et graphiquement modifiée.** À (re)découvrir.

<http://www.ulg.ac.be/facmed/>

✓ Autre nouveauté : le service de protection et hygiène du travail. Au menu : des suggestions pour améliorer vos conditions de travail sur écran, une série de conseils anti-stress, les positions à adopter au travail pour éviter les maux de dos, sans oublier les trucs et astuces pour prévenir les maux de tête. Le tout humoristiquement illustré par un jeune dessinateur en herbe, Jean-Philippe Legrand.

<http://www.ulg.ac.be/intranet/supht/>

✓ L'Europe, une affaire de jeunesse. C'est l'idée défendue par 40 jeunes européens qui vont tenter de pallier une absence cruciale dans le drapeau étoilé : une devise. Des jeunes, âgés de 10 à 19 ans et vivant dans n'importe quel pays d'Europe, pourront proposer, via le net, une devise qui devra « symboliser le sens que l'on veut donner à l'aventure européenne ».

<http://www.devise-europe.org>

✓ Fermées depuis 1963, les grottes de Lascaux reviennent virtuellement grâce à un tout nouveau site Internet. Et l'on peut parler de réussite. Le visiteur peut à nouveau déambuler dans les couloirs et les salles de la grotte. Attention aux bisons...

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/lascaux>

A. G.

Fac à Fac

Les francophones de Belgique ont leur "dico"

Le deuxième tome du Dictionnaire du français de Belgique vient de sortir de presse. Œuvre de Christian Delcourt, chef de travaux à la faculté de Philosophie et Lettres et membre du Conseil international de la Langue française, il confirme les qualités du premier paru en avril 1998. Un régal pour les amoureux de la langue française, d'ici et d'ailleurs.

Quel est celui qui, voulant cacher sa belgitude lors d'un séjour dans l'Hexagone, ne s'est pas déjà achoppé au détour d'une phrase à ces satanés soixante-dix et quatre-vingt-dix dont la malignité est de vous démasquer illico ? Comme quoi, il est difficile de chasser le naturel et de se débarrasser des termes du cru que le temps a déposés en nous.

Dans le deuxième tome de son Dictionnaire du français de Belgique, qui va de la lettre G à la lettre Z, Christian Delcourt poursuit le relevé méticuleux de toutes les spécificités lexicales de notre pays. Son répertoire se démarque cependant d'autres recueils traditionnels de même type dont la volonté de toilettage linguistique, légitime en soi, gâtait quelque peu le plaisir de la déambulation à travers les mots bien de chez nous.

Belgicisme ? Pas si sûr...

Pas de "chasse aux belgicismes" donc ici, mais plutôt une intention perceptible de s'en prendre au préjugé selon lequel toute lexie caractérisant le français de Belgique serait nécessairement synonyme de laideur. Du reste, si les belgicismes se définissent comme étant des mots ou des expressions employés en Belgique mais inusités en France, on est bien obligé de constater qu'il en est qui débordent nos frontières.

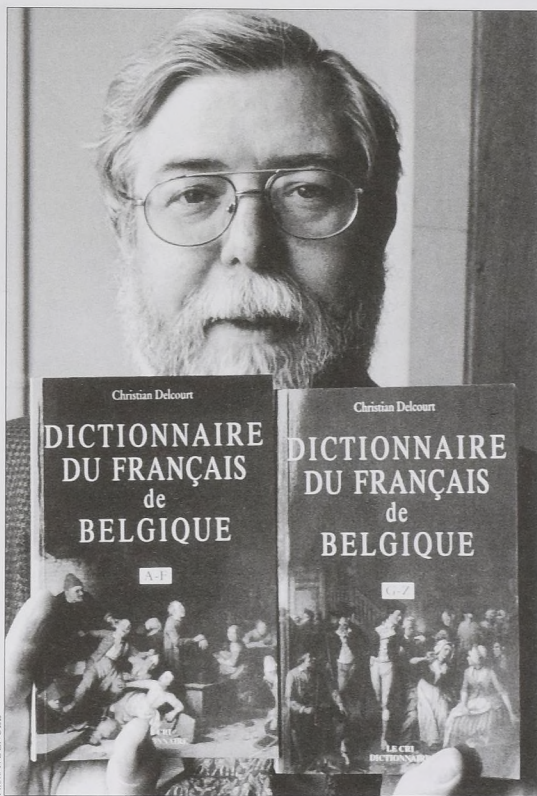
"Drache" - nationale, comme il se doit - se dit aussi dans les Ardennes françaises et dans le Nord-Pas-de-Calais et a fait souche au Congo-Kinshasa ainsi qu'au Rwanda. "Flache", pour sa part, est utilisé par Rimbaud dans l'avant-dernière strophe du *Bateau ivre* : à ce régionalisme ardennais correspond la flaque, si bien de chez nous aussi quoique n'étant pas considérée comme belgicisme.

Au dessein de conjurer les belgicismes "fantômes" et d'affranchir les francophones du royaume des vaines terreurs normatives s'ajoute, dans le Dictionnaire de Ch. Delcourt, une préoccupation pragmatique : donner de chaque mot, locution ou construction en usage dans nos contrées un équivalent en français standard. Il y va notamment de l'intérêt des chercheurs d'emploi dans le cadre de l'Union européenne. Un CV doit être compréhensible outre-Québec : inutile de spécifier qu'on a défendu sa thèse avec "grande distinction" ; en France, ça vaut tout juste "bien". Faire remarquer qu'on est "universitaire" serait, par ailleurs, totalement présomptueux puisque ce vocable s'applique seulement à la personne qui enseigne à l'université. Prudence donc...

« Il convient que chacun sache que, dits à Paris, certains mots ne seront pas entendus, mais qu'énoncés dans l'aire géographique de leur milieu de vie, leur emploi ne pose aucun problème », fait remarquer Ch. Delcourt. Pouvoir se comprendre, n'est-ce pas le but premier d'une langue ? Et tant mieux si certains idiotismes fleurissent bon le terroir, n'en déplaît aux Torquemada des lexiques.

Richesses d'un corpus électronique

Sans les secours de l'informatique, il eût été impossible de récolter une telle moisson de belgicismes, agrémentés de citations probantes, référencés avec une rare précision et munis à chaque fois d'un correspondant français. « Nous avons systématiquement exploité la



De A à F et de G à Z, Christian Delcourt nous fait découvrir le français de Belgique.

"bibliothèque électronique" que comporte la base de données textuelles BELTEXT-Université de Liège, précise l'auteur. Depuis le début des années 90, en effet, j'ai mis sur pied une petite équipe qui a encodé plusieurs centaines d'ouvrages d'auteurs belges publiés entre 1830 et 1998 : ce corpus sur support informatique

comporte notamment les œuvres de Georges Rodenbach, Marie Gevers, Hubert Juin, Marcel Thiry, Georges Simenon et Suzanne Lilar, mais n'a pas oublié les albums Tintin ni les annuels prix Rossel. C'est, à ce jour, un des plus grands d'Europe, et il bénéficie déjà d'une certaine reconnaissance internationale. »

Approvisionner une "bibliothèque électronique" n'est pas une sinécure, mais une fois qu'un fonds substantiel est constitué, les possibilités d'utilisation sont énormes. C'est d'abord le cas en lexicographie traditionnelle : le Dictionnaire du français de Belgique en est un signe tangible. C'est le cas aussi dans le champ culturel : l'édition des *Œuvres poétiques complètes* de Marcel Thiry (Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1997) en est un exemple significatif. Quant au domaine des "industries de la langue", le corpus s'y avère particulièrement précieux, surtout dans la prévention des erreurs de traduction, si préjudiciables aux échanges entre les hommes.

« Mal nommer les choses », écrivait Camus, « c'est ajouter au malheur du monde. » D'où l'utilité de certains dictionnaires.

Henri Deleersnijder

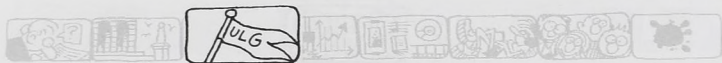
Christian Delcourt, Dictionnaire du français de Belgique, tome 1, Bruxelles, Le Cri, 1998, 111, tome 2, 1999.

Une entreprise régionale, un rayonnement mondial

- Acides et sels dérivés du phosphate, du soufre et du fluor
- Engrais

PRAYON RUPEL

PRAYON RUPEL S.A. • rue Joseph Wauters, 144 • 4480 ENGIS • Belgium
 Tel.: +32-4-273.92.11 • Fax: +32-4-275.27.16
 E-mail: ComDelsupexhe@Prayon.be • Web: <http://www.prayon.com>



Ici et ailleurs

L'étrange présence de diplômés liégeois au Vietnam

Parmi les nombreux pays avec lesquels l'ULg a d'étroites collaborations, le Vietnam figure en toute bonne place. Pour preuve, la dernière remise de diplômés ULg (eh oui !) à l'université polytechnique de Hô Chi Minh-Ville et l'inauguration d'un nouveau programme de DES à Hanoi, en février dernier, en présence du gratin politique vietnamien et des autorités francophones en poste dans la république socialiste.

La coopération de l'ULg avec le Vietnam ne date pas d'hier. En effet, deux ans après la fin de la guerre qui opposa, qui ne le sait, de 1954 à 1975, le Viêt Nam du Nord et le Viêt Nam du Sud, le Cecodel organisait déjà, en collaboration avec le Comité d'État vietnamien des sciences et technologies, une série de séminaires. Mais ce n'est qu'en 1989 que l'alma mater liégeoise a intensifié ses relations avec ce pays de l'Asie du Sud-Est. Et aujourd'hui, ce sont carrément des diplômés ULg qui y sont délivrés. Mais plus pour longtemps.

Programme en mutation

Mis sur pied en 1995 par l'ULg (avec le soutien de l'AGCD) à l'université polytechnique d'Hô Chi Minh-Ville, l'European master in engineering science of mechanics of constructions (EMMC) permet, chaque année, à une trentaine d'ingénieurs vietnamiens de parfaire leurs connaissances et d'obtenir, pour la moitié d'entre eux, un diplôme belge d'études spécialisées sans quitter leur famille et leur pays. « Le ministère vietnamien de la coopération a reconnu officiellement la légalité du diplôme belge », fait remarquer le Pr Nguyen-Dang Hung, instigateur du programme. Et l'ingénieur de renchérir :



Le Pr Nguyen-Dang Hung et le vice-recteur Bernard Rentier remettant le diplôme ULg à l'un des étudiants du programme EMMC.

« En dispensant les cours sur place, nous rencontrons pleinement la volonté des autorités vietnamiennes d'éviter le plus possible la fuite des cerveaux. Cependant, des raisons économiques nous ont également poussés à organiser le DES sur place. Les coûts y sont beaucoup moins élevés, ce qui nous permet de former 10 fois plus d'étudiants. »

L'EMMC a une durée de deux ans. La première année est consacrée aux cours. La seconde à la réalisation du mémoire de fin d'études. « Les cours sont donnés par des professeurs belges, majoritairement des Liégeois, qui se relaient tout au long de l'année », explique celui sans qui ce DES n'aurait probablement jamais vu le jour. Un DES dont la philosophie générale vient d'être modifiée.

La collaboration entre l'ULg et l'université polytechnique d'Hô Chi Minh-Ville n'a rien d'un programme humanitaire. Dès lors, elle tombe sous la coupe de la CUD, la Commission de coopération au développement du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (CIUF). « La CUD ne fait pas de l'aide humanitaire, elle s'occupe de collaborations entre des institutions belges et étrangères, commente Jean Marchal, vice-président de la CUD et président du

Cecodel. Elle participe d'ailleurs au projet de la Banque mondiale pour la réforme de l'enseignement au Vietnam. Et dans ce cadre, j'invite les collègues à soumettre leurs projets éventuels au Cecodel qui les aidera à monter les dossiers et les défendra devant la CUD. »

Pour le dire autrement, ce ne sont donc plus les universités mais bien la Communauté française qui est désormais responsable des divers programmes institués au Vietnam et dans les autres pays où la CUD est active. Conséquences de ce changement : l'EMMC est dorénavant organisé en collaboration avec les autres universités de la Communauté française et les diplômés délivrés à Hô Chi Minh-Ville et ailleurs seront, dès cette année, des diplômés locaux avec mention du "label" belge.

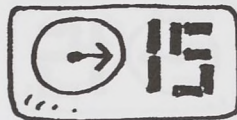
Après l'EMMC, le MCMC

Outre la remise des diplômés à la promotion 1998 de l'EMMC, la délégation ULgienne – composée du vice-recteur Bernard Rentier, du président du Cecodel Jean Marchal et du Pr Nguyen-Dang Hung – a inauguré, à l'institut polytechnique d'Hanoi, un tout nouveau DES (en accord avec la nouvelle philosophie des programmes de coopération entre institutions) : Modélisation des champs des milieux continus (MCMC). « Nous avons monté ce projet avec peu de moyens, reprend Nguyen-Dang Hung. Le CGRI nous a aidés et nous y avons investi des fonds propres. Nous ne possédons pas encore d'équipements sur place. Le programme ayant été élaboré avec les plus prestigieux instituts d'Hanoi, nous espérons obtenir un complément de financement. Pour, espérons-le, faire aussi bien ce que nous avons réalisé à Hô Chi Minh-Ville. »

Un DES qui, si tout se passe bien, devrait accueillir une classe de 21 étudiants à la rentrée académique prochaine.

Nathalie Duelz

30 jours 15 secondes



ONG, Banque mondiale et FMI

Dans le cadre des "Mardis midi de la coopération internationale", le Cecodel, l'Union des étudiants africains (UEA) et la Fédé invitent, le 4 mai à 12h en la salle du Conseil des facultés de Droit et d'EGSS (Bât. B31, Sart Tilman), Éric Toussaint du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde. M. Toussaint donnera une conférence sur le thème : « Les ONG dans le rapport avec la Banque mondiale et le FMI - Questions de terrain - Rapports Nord/Sud ».

Deux semaines plus tard, le 18 mai exactement, même lieu, même heure, Marc Poncelet, chargé de cours à la faculté d'EGSS, relatera un projet de coopération universitaire institutionnelle avec l'université nationale du Bénin. Titre de la conférence : « Enthousiasmes et incertitudes d'un homo academicus cooperantis ». L'accès à ces deux rendez-vous est gratuit.

Renseignements : Marc Poncelet, 04/366.30.74 ou au Cecodel, 04/366.55.31

Aide au Timor

Après 25 années d'occupation par l'Indonésie, le peuple timorais pourra peut-être bientôt s'exprimer sur son avenir politique. Un espoir qui s'accompagne malgré tout d'une crainte de montée de la violence. Pour tenter de voir plus clair dans cette situation pour le moins préoccupante, Oxfam solidarité et SOS Timor, en collaboration avec l'AGCD et le CNCD, proposent, le mercredi 28 avril à 20h à l'auberge de jeunesse Georges Simenon (rue G. Simenon 2 à Liège), une conférence intitulée : « Timor oriental : 1999 fin de la colonisation ? ».

Renseignements : 02/501.67.42

Micro-réalisations

La CUD (Commission de coopération au développement du CIUF) a accepté, en février dernier, de financer quatre micro-réalisations présentées par l'ULg. Ces demandes émanaient des professeurs Godeau (faculté de Médecine vétérinaire), Marchot (faculté des Sciences appliquées) Brouers (faculté des Sciences), et Juvigné (faculté des Sciences). Ces micro-réalisations sont, respectivement, en faveur des universités de Lubumbashi (Congo), de Saint la Salle (Philippines), de l'État à Haïti et Mayor San Marcos de Lima (Pérou).

Coopération belge

Le président du Centre national de coopération au développement (CND), P. Galand, donnera une conférence, le lundi 3 mai à 20h à la Salle académique de l'ULg (place du 20 Août), sur le thème « Les réformes de la coopération belge vues par la société civile ».

Renseignements : Cecodel, 04/366.55.31

Sans-papiers : de l'Église à l'Université

À Liège, les sans-papiers occupaient l'église Saint-François depuis un peu plus de quatre mois. Début mars, ils ont déménagé et élu domicile dans l'ancien institut de Botanique. Poursuivant sa démarche humaniste, notre Université tenait beaucoup à accueillir chaleureusement un mouvement en quête de nouveaux horizons.

« Nous sommes ravis que les trois grandes universités francophones (ULB, UCL et ULg) aient réagi si rapidement en notre faveur. Nous voulions sensibiliser une nouvelle frange de l'opinion publique, de citoyens-électeurs. L'histoire a déjà prouvé à toutes les époques que les intellectuels étaient aussi là pour qu'évoluent les sociétés. À notre tour, nous comptons sur eux pour éparpiller notre message. » En quelques mots, Valentin Katanga, l'un des porte-paroles de la coordination nationale des sans-papiers, explique les raisons du déménagement, une certaine émotion dans la voix.

Bienvenus chez nous

Jour aigre-doux que ce dimanche 7 mars. Il n'est pas 14h et la quarantaine de sans-papiers qui occupent l'église Saint-François de Sales du Laveu depuis 138 jours affichent la mine des départs. « Nous sommes forcément un peu tristes. Nous avons été fantastiquement accueillis par la paroisse. Heureusement, ce n'est qu'un au revoir », nous raconte encore M. Katanga. Il ne s'agit donc pas d'un adieu. Leur nouveau lieu d'accueil, où ils devraient résider au moins jusqu'au 7 juillet, n'est qu'à quelques minutes à pied de l'église.



Les sans-papiers à leur arrivée à l'ancien institut de Botanique.

Le matelas sous le bras, les sacs en bandoulière et les pancartes en évidence, les sans-papiers et quelques sympathisants rejoignent le parc du Jardin botanique... et font entendre leurs voix : « Des papiers pour les sans-papiers ». À l'arrivée, le recteur Willy Legros accueille chaleureusement le cortège : « Soyez les bienvenus. Vous êtes ici chez vous. » Ce n'est pas Versailles mais c'est suffisamment confortable pour accueillir ceux que seul le mot "église" rebutait. Un semblant de cérémonie s'improvisait, dans la foulée d'une rapide visite.

Avant que les remerciements ne fusent en tous sens, le Recteur explique pourquoi l'Université a accepté : « Nous avons simplement voulu montrer l'une des valeurs fondamentales de notre Institution : l'humanisme. » Puis de décocher quelques flèches. « Je m'insurge contre la politique menée en la matière par le gouvernement fédéral. Le problème est, entre autres, éducationnel. Le nombre d'étudiants non-européens est tombé de 860 à 500 en quelques années. Or, nous devons apprendre à tous ce que sont les sciences et les métiers. Dans un monde sans frontières, il s'agit d'un investisse-

ment. » Il promet alors que l'ULg, à tous les échelons, entend bien réagir et largement sensibiliser. C'est précisément dans cette optique que Christiane Paulis, 1^{re} assistante en Anthropologie, a décidé d'axer deux de ses cours (en 2^e candi et 1^{re} licence). Début avril, ses étudiants ont participé à un cours au Botanique, en collaboration avec les responsables des sans-papiers. Thème du jour : « Comment s'organise une résistance ? »

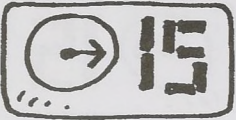
L'éclairage du Cédem

Un aspect de la problématique qui complète, en quelque sorte, ceux abordés par Bonaventure Kagné. Pour le compte du Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (Cédem), il suit attentivement le mouvement "sans-papiers". Une notion floue et ambiguë qui n'a aucun référent juridique en Belgique. « Sans-papiers ne signifie pas automatiquement demandeur d'asile, et encore moins réfugié. Même un Belge qui perdrait ses papiers et éprouverait des difficultés à en obtenir de nouveaux est un sans-papiers. » Du coup, le terme recouvre de nombreux cas, aux intérêts plus ou moins différents.

Pour comprendre le mouvement dans son contexte actuel, « il est nécessaire de replonger dans l'histoire politico-économique belge, au moins jusqu'à l'entre-deux-guerres, à l'époque où, pour relancer l'économie, on a fait appel aux bras de travailleurs immigrés », commente M. Kagné. Depuis, la nature de l'immigration s'est largement diversifiée et les textes de loi (comme la circulaire de Van den Bossche) ont toujours été adoptés unilatéralement...

Pour rejoindre le Comité de soutien étudiant ULg aux sans-papiers (CEUPLSP), contactez Jasmine Pétry, 04/366.37.46 ou 04/222.94.77 (jpetry@ulg.ac.be). Les membres du personnel de l'ULg peuvent également apporter leur soutien en prenant contact avec Jorge Palma, 04/366.31.71, J.Palma@ulg.ac.be

Culture en bref



Architecture en Wallonie

En avant-première des prochaines journées du Patrimoine, le service d'Histoire de l'art de l'époque contemporaine de l'ULg s'est vu confier, par le ministre Collignon, l'organisation d'une série d'expositions consacrées à l'architecture moderne. Art&Fact a été chargée de les réaliser. Le résultat ? Un cycle d'expositions qui, jusqu'en novembre et dans toute la Wallonie, retracent l'histoire récente de notre architecture (19^e et 20^e siècles). Celle de Liège (Du néoclassicisme au néogothique) est malheureusement déjà clôturée. Intéressent à l'Art nouveau, à l'Art déco, au Modernisme des années 50 et 60 et aux nouvelles urbanités peuvent sans état d'âme franchir les kilomètres qui les séparent de Charleroi, de l'Abbaye d'Orval, de Namur ou de Louvain-la-Neuve.

Renseignements et réservations :
Art&Fact : 04/366.56.04

Musiques de (très) loin

En collaboration avec les Jeunesses musicales de Liège, le Centre culturel "Les Chiroux" recevra, le 26 avril à 17h30, quatre chanteuses Inuit de Katajak, ce chant de gorge pratiqué par deux femmes se tenant face à face. Des chants qui expriment avec puissance l'intensité de la vie animale, qui restent empreints d'un héritage chamannique toujours très présent, et qui opposent à nos univers bavards une sorte de sidération muette susceptible d'appeler les accords incompréhensibles de nos sens. Elles sont accompagnées d'Olga, une chanteuse-danseuse Tchoukche.

Réservations : 04/223.66.74

Sur les traces du vent

La Maison de la laïcité de Liège consacre une exposition à Arthur Rimbaud, « l'homme aux semelles de vent ». De celui qui, après avoir révolutionné la poésie de ses contemporains, parcourt le monde et épuise la force de son jeune esprit dans une vie d'aventures et de commerces douteux, cette exposition nous raconte la vie. Intitulée "Regards sur l'homme libre", elle retrace, jusqu'au 27 avril, l'histoire de son œuvre aussi bien que celle de ses errances.

À la Maison de la laïcité, 19 rue Fabry, 4000 Liège. Le lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h; mercredi et vendredi de 15h à 19h; samedi de 15h à 18h, et sur rendez-vous le matin.

Média Poursuite

Les associations du partenariat "Jeune téléspectateur actif" invitent, depuis 1992, enfants et adolescents à s'interroger sur leur rapport à la télévision. Cette année, c'est l'ensemble des médias que ces associations veulent mieux faire connaître, et c'est un grand jeu. Média Poursuite, qu'elles proposent à tous pour le samedi 24 avril. Les concurrents sont appelés à visiter quelques hauts lieux médiatiques (RTBF, Le Matin, Médiathèque, Centre Audiovisuel de la ville, etc.) pour y collecter des informations.

Renseignements et inscriptions :
02/538.57.58

La mine d'or du Trésor de la cathédrale de Liège

Depuis septembre dernier, le Trésor de la cathédrale de Liège a trouvé un espace à sa mesure. À l'initiative du Chapitre de la cathédrale et sous l'impulsion de ses deux conservateurs, Françoise Pirenne et Philippe George, un musée a pris place dans l'annexe du cloître, rue Bonne fortune : 500 m² accueillent désormais une collection d'objets exceptionnellement riche qui intéressent beaucoup certains chercheurs de l'ULg.

Les touristes qui visitaient Liège ont toujours pu admirer le Trésor de la cathédrale Saint-Paul, acquis par l'Église au cours des siècles. Mais il fallait qu'ils aient le regard très aiguisé et qu'ils admettent la frustration, car celui-ci était accumulé dans une seule pièce-coffre-fort. En 1996, à l'occasion du treizième centenaire de la mort de Saint-Lambert¹, et grâce à diverses aides, les autorités ecclésiastiques décident d'entreprendre la rénovation du Trésor et la constitution d'un véritable musée. Le résultat est à la mesure des efforts déployés : sept salles permettent désormais d'exposer, sur trois niveaux, une collection de tissus et d'objets très divers qui nous livrent l'histoire de notre ville, mais nous donnent à lire également la dimension sacrée de cette histoire, et donc ce qu'on appelle, pour faire vite, les "mentalités".

Une mine pour la recherche

Il s'agit également, on s'en doute, d'une mine de renseignements divers sur l'histoire des techniques, du commerce, etc., du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Pour les historiens, en effet, les patrimoines d'église ont l'avantage d'être plutôt stables et bien conservés, qu'il s'agisse d'archives ou d'objets : le plus ancien fragment de tissu du Trésor date, par exemple, du 6^e siècle. Or, jusqu'il y a peu, hormis quelques objets célèbres, ce patrimoine échappait à l'attention des chercheurs, et en particulier les tissus, dont beaucoup d'historiens ignoraient l'intérêt considérable.

L'inauguration récente du musée aura donc également permis de rendre ces trésors accessibles à la re-

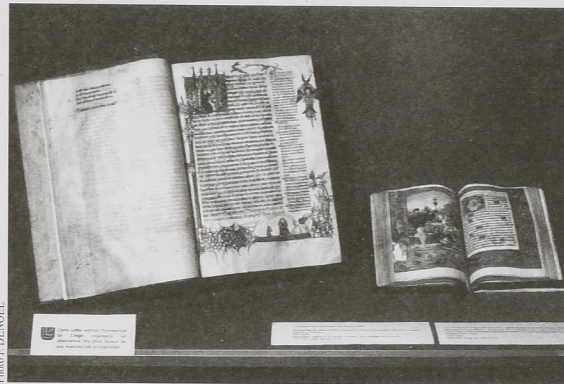


Photo F. DEVOIL

L'université de Liège prête, notamment, au musée de la cathédrale Saint-Paul, une bible du 14^e siècle.

cherche. C'est ainsi que, sous l'impulsion de Philippe George (historien et historien de l'art) et de Françoise Pirenne (spécialiste des textiles), une collaboration étroite s'est peu à peu tissée entre l'ULg et le musée. Un comité scientifique vient d'être créé, sous la présidence de Jean-Louis Kupper, professeur d'histoire du Moyen Âge. Composé d'une dizaine de spécialistes d'histoire, d'histoire de l'art et des religions – mais également de physiciens et chimistes – issus pour la plupart de notre Institution, ce comité scientifique suscite et publie des recherches (*Les Feuilles de la Cathédrale*, le magazine *Interface*), et cette collaboration participe tout autant à mieux faire connaître le Trésor qu'à fournir aux chercheurs et étudiants une matière susceptible de découvertes historiques. La fameuse Clé de Saint-Hubert, par exemple, dont la chronologie était mal établie, a bénéficié des pluies d'atomes du cyclotron (voir *Quinzième jour du mois* n°83), ce qui a permis de lui attribuer avec certitude plusieurs époques de fabrication. Autre exemple, la Vierge des Avocats, une statue en argent de 1666, issue de l'église des Jésuites en Ile (c'est-à-dire de notre actuelle Salle académique). Lors de sa rénovation, cette sculpture a fait l'objet d'une grande première : l'analyse d'orfèvrerie en argent par le cyclotron. Et c'est tout un groupe de chercheurs (chimistes, physiciens, historiens et historiens de l'art) qui ont alors travaillé de concert à son étude.

Une muséographie exemplaire

L'Université est encore associée par d'autres biais à ce tout nouveau musée; ainsi, le Célus a réalisé une des vidéos qui ponctuent le parcours du musée, et c'est à Hubert Gérin, enseignant la calligraphie, qu'a été confiée la réalisation d'une vaste peinture murale dans la très belle salle dite "de l'écolâtre". La bibliothèque prête par ailleurs ses plus beaux manuscrits (actuellement une bible du 14^e siècle). On voudrait pouvoir évoquer plus longuement les multiples objets,

parures et monuments qui peuplent ces salles magnifiquement restaurées, du tombeau de l'évêque Jean à la Chasuble de David de Bourgogne, en passant par le Reliquaire de Charles le Téméraire, le suaire de Saint-Lambert et les nombreux calices et ornements du théâtre liturgique (et certains, dans de grandes occasions, sont toujours d'usage). Mais que l'amateur pousse la porte de la rue Bonne Fortune : il sera touché de découvrir là le faste et la ferveur, la beauté et l'histoire.

Christine Servais

¹ On ignore en fait la date exacte de sa mort, mais 696 s'est imposée dans la tradition locale.

Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 14h à 17h. Visites guidées tous les jours à 15h. Renseignements : 04/232.61.32

La Mairie

(à 5 min. du campus,
à 3 min. du CHU)

Concours Le 7^e art s'offre à vous

Cosmétique et vieilles dentelles

À longueur de journées, les trois vendeuses de *Vénus Beauté* (Baye la quarantaine non-masquée, Seigneur en déurée cabossée par le quotidien et Tautou en ingénue romantique) recueillent, sourire aux lèvres, les confidences de clientes à la superficialité peu maquillée. Quand les néons de l'institut s'éteignent, leurs nuits s'éclairent. Des nuits d'où jaillissent des amourettes, draguées au passage et consommées crument. L'Amour, Angèle (Nathalie Baye) n'y croit plus depuis longtemps. Ses parents sont morts suite à une dispute conjugale. Son ex ? Elle l'a défiguré par mégarde. Reste, seul dans cette jachère amoureuse, l'émouvant Antoine, tombé raide dingue de l'ange déchu. Un sauveur, en quelque sorte.

Temple de douceur(s) et de magie, *Vénus Beauté* offre un univers franchement banal au dernier film en date commis par Tonie Marshall. Les anecdotes sont loin de nous en dégager. Elles foisonnent mais n'apportent pas l'ombre de consistance aux personnages. Pas étonnant qu'à tant baigner son cœur dans cette atmosphère de corps, Angèle rêve de bénéficier à son tour des attentions les plus particulières, des soins les plus personnels. Les véritables questions que ce synopsis à trois voies dévoile lourdement ne sont pourtant pas si banales. Les blessures des passés amoureux sont-elles vraiment si profondes ? Comment

guident-elles nos peurs de "tomber" à nouveau en amour ? Peuvent-elles être anesthésiées par simples "ravalements de façade" ? Comment ne pas surprotéger son âme ? Bref, comment affronter son héritage sentimental ?

Autant d'interrogations vitales et incessantes face auxquelles, par saynètes (plus ou moins toniques et fluides) interposées, la réalisatrice ne propose que peu de réponses. Juste quelques parfums de vérité dans ce temple d'artifices au ton rose (casse-bonbons). Et encore, des imitations. Comme ses fausses héroïnes, *Vénus Beauté* se cache des miroirs primordiaux, trop certain de ne ressortir de l'expérience que fêlé, presque brisé. Dommage. Nathalie Baye – dont on ne saluera jamais assez le retour sur les plateaux – et ses amies auraient pu nous livrer une œuvre essentielle, juste un brin mieux biaisée.

Xavier Degraux

Si vous souhaitez remporter l'une des dix places offertes par Les Grignoux et *Le Quinzième jour du mois* pour aller voir *Vénus Beauté* (Institut) au Churchill, téléphonez-nous (04/366.56.95) le mardi 27 avril entre 11h et 11h30, en répondant correctement à cette question : pour quel film Nathalie Baye a-t-elle reçu le César de la meilleure actrice au début des années 80 ?

● LUNCH :
du mardi midi au vendredi midi :
1 entrée, 1 plat, 1 café 850 F

● MENU DU MARCHÉ :
4 entrées, 4 plats, 4 desserts
au choix 980 F

(avec notre sélection de vins et
café : 1.500 F)

● MENU DU PRINTEMPS :
6 services 1.400 F

(avec notre sélection de vins et apéritif : 2.100 F)

"Voici le beau temps :
repas au jardin"

- Réservation souhaitée •
- Fermé dimanche soir, mercredi soir et lundi toute la journée non férié •
- Rue Blandot, 15 - 4130 Tilff •
- Tél. : 04/388 24 24 •

Horpi systems : la petite bête qui monte, qui monte

Quel horticulteur professionnel ou jardinier amateur n'a pas, un jour, pesté contre ces maudits pucerons qui ravagent leurs cultures ? Pour en venir à bout, la société Horpi systems – nouvelle spin-off de l'université de Liège – élève et commercialise, notamment, des larves de coccinelles indigènes répondant au doux nom d'*Adalia bipunctata*.

Une entreprise dont l'une des principales activités est l'élevage et la vente de larves de coccinelles, voilà qui aurait pu faire un beau poisson d'avril. Pourtant, cela n'a rien d'une plaisanterie. Installée dans les locaux de l'ancienne conserverie Destexhe à Verlainne, Horpi systems a l'ambition de son jeune âge : aider les cultivateurs wallons, français du nord, grand-ducaux et pourquoi pas suisses à venir à bout des pucerons qui dévastent leurs plantations.

Lutte biologique

Tout a commencé, il y a quelques années, à l'unité de Zoologie générale et appliquée de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Jean-Louis Hemptinne et Benoît Adam, respectivement chercheur et technicien, y développaient des recherches fondamentales et appliquées sur la coccinelle *Adalia* et son implication dans la lutte biologique. Petit à petit, les deux collaborateurs démontrent la faisabilité de l'élevage d'*Adalia* à grande échelle. C'est alors qu'ils font la connaissance de Philippe Marc et Philippe Thiry, tous deux conseillers techniques au GAWI (Groupement des arboriculteurs pratiquant en Wallonie les techniques intégrées) et bénéficiaires d'un contrat d'exclusivité, en Wallonie et dans le nord de la France, pour la distribution des produits BIOBEST (bio-pesticides, pollinisation, insectes prédateurs, parasites...). De fil en aiguille, la création d'une entreprise germe dans les esprits.

« Les larves de coccinelles sont une alternative efficace aux produits chimiques, souligne Benoît Adam, l'un des quatre fondateurs d'Horpi systems. En outre, l'image "bio" fait son chemin et de plus en plus de gens sont réticents aux pesticides. » Sans oublier l'éternelle image de la bête à bon Dieu qui fait toujours des ravages (dans le bon sens du terme). Mais l'espèce



Elles furent heureuses et eurent beaucoup de larves mangeuses de pucerons...

Adalia n'a pas été choisie par hasard. Cette coccinelle, présente dans toute la faune européenne, a de multiples avantages. Ubiquiste, on la trouve sur divers types de végétaux; polyphage, elle se nourrit d'une vaste gamme de pucerons; respectueuse de l'écosystème, *Adalia* est l'alliée rêvée des jardiniers professionnels ou en herbe.

« Le problème des horticulteurs vient du fait que les coccinelles pondent trop tard par rapport au cycle de prolifération des pucerons, fait remarquer Benoît Adam. Les colonies de pucerons sont déjà bien développées dans les cultures quand les larves de coccinelles font leur apparition. Ce phénomène, s'il ne fait pas le bonheur des cultivateurs, est tout à fait naturel. Car si les coccinelles pondaient plus tôt, les larves n'auraient pas assez de nourriture pour atteindre le stade adulte. Les pucerons seraient trop peu nombreux. Puisque, à l'inverse des adultes, les larves se nourrissent exclusivement de pucerons. » Et c'est ce qui les rend si efficaces.

Élevées en "captivité", ces "gloutonnes" sont introduites sur les végétaux lorsqu'elles atteignent le

deuxième stade larvaire. Elles sont alors dépourvues d'ailes, ce qui a pour effet d'accroître leur action.

Vous avez dit hybride ?

D'ici peu, Horpi systems développera une collaboration scientifique avec l'université de Liège. Une coopération essentielle pour que Spinventure, le tout nouvel outil financier de l'ULG, accepte d'injecter de l'argent dans l'entreprise. Une participation au capital qui a été officialisée le 19 mars, lors du dernier Conseil d'administration de Spinventure. FAIR, via Meusinvest, apportera, elle aussi, sa contribution.

Société issue de recherches menées à la Faculté agronomique de Gembloux mais financée par l'université de Liège, Horpi systems pourrait être qualifiée de spin-in plutôt que de spin-off. Bref, une entreprise originale... à tout point de vue.

Nathalie Duelz

Renseignements : Horpi systems, 04/259.43.55

Valorisation et brevets : vers un changement des mentalités

« La valorisation économique a trop souvent été négligée. Or, et j'ose aller jusque-là, la rentabilité devient importante pour la survie de notre Université. » C'est par ces quelques mots, pour le moins directs, que le recteur Willy Legros a accueilli les professeurs et chercheurs venus s'informer sur la valorisation et la prise de brevet, les 24 et 30 mars derniers, lors d'un double séminaire organisé par l'Interface entreprises-université. « Cependant, poursuit le Recteur, cela doit se faire sans perdre notre indépendance d'esprit et sans qu'un juste retour ne soit assuré aux services, aux chercheurs mais également à l'Institution. » La règle des trois tiers sera dès lors appliquée. Chercheur, service et Université recevront chacun 30 % du gâteau. Les 10 % restants iront au remboursement des frais de gestion.

Pour inciter les chercheurs à valoriser leurs recherches, la prise de brevet est depuis peu devenue comparable à une publication hautement scientifique. Les universités ne sont-elles pas désormais évaluées aussi sur le nombre de brevets déposés ? Un nouveau critère qui s'inscrit notamment dans la volonté de la Commission européenne de promouvoir les brevets afin de réduire l'écart important existant entre les pays de l'Union européenne et, d'une part, le Japon et, d'autre part, les États-Unis.

« Les scientifiques européens publient souvent sans se demander s'il ne vaut pas mieux déposer un brevet, constate Lucien Schmitt, agent de liaison de l'Office européen des brevets détaché à l'Office de la propriété industrielle à Bruxelles. Les universités protègent mal leurs recherches tout comme les entreprises préservent mal leurs innovations. Pourtant, une analyse a récemment démontré qu'il était important de savoir où se situait l'innovation. Il est donc nécessaire de sensibiliser les institutions universitaires à ce problème et de former, au plus vite, des experts en propriété intellectuelle. »

Cependant, la prise de brevet ne se fait pas sans mal. Le chemin est long et souvent sinueux avant de pouvoir bénéficier de la protection tant convoitée. Loin des idées reçues, le brevet n'offre pas une protection mondiale. « Seule l'information est mondiale. La protection, elle, est liée à la territorialité », prévient Lucien Schmitt. En effet, si le brevet est déposé en Belgique, la protection ne sera effective que sur le territoire belge. Toutefois, il existe d'autres procédures : l'euro-patent (protection dans 19 pays) et la PCT qui offre, elle, une couverture dans 98 pays. Mais plus vous élargissez votre champ de protection, plus il vous en coûtera.

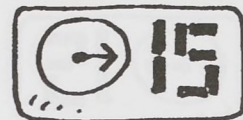
À l'ULG, l'Interface peut vous éclairer sur cette matière pour le moins complexe. Elle peut en outre vous aider à instruire un projet de prise de brevet et vous accompagner dans chaque étape de la procédure. De la recherche dans les bases de données des brevets jusqu'au mode de financement. La Région wallonne a, par ailleurs, doté les universités d'un fonds pour la prise de brevets pour des recherches qu'elle a subsidiées en tout ou en partie. Une condition qui devrait néanmoins être revue à l'avenir.

Enfin, un outil de surveillance des brevets sera prochainement mis sur pied à l'ULG. Les textes de procédure interne sont en voie d'achèvement. Cet outil permettra ainsi de savoir combien de brevets compte l'université de Liège mais aussi et surtout de veiller à ce que les redevances soient régulièrement acquittées à l'Office des brevets.

Nathalie Duelz

Base de données des brevets sur Internet : <http://www.european-patent-office.org>
Renseignements sur les brevets : Interface, Nicole Antheunis, 04/349.85.10

30 jours 15 secondes



Nouvel annuaire de la SPI+

Vous cherchez les coordonnées ou la localisation exacte d'une entreprise située dans l'un des parcs d'activités économiques ou l'un des bâtiments gérés par la SPI+ ? L'annuaire 1999 de l'agence de développement économique de la province de Liège devrait être disponible à la fin mai. Répertoire selon le parc dans lequel elles se situent, les entreprises – 1300 figureront dans cet annuaire – seront reprises par ordre alphabétique avec leurs coordonnées, leur(s) activité(s), leur situation et le nom de leur(s) responsable(s).

Renseignements : SPI+, 04/230.11.11

Séminaire du Cref

Le Conseil des recteurs francophones (Cref) organise – comme il l'a fait à l'ULG en novembre dernier – un séminaire sur la propriété intellectuelle et la valorisation de la recherche, le 18 mai de 9h30 à 17h30, à l'hôtel de Lauzelle à Louvain-la-Neuve.

Renseignements : Interface entreprises-université, 04/349.85.10

Interface : the new site

D'ici la fin avril, l'Interface entreprises-université aura des pages web flamboyantes. Accessibles directement à partir de la page d'accueil du site de l'université de Liège, via le lien "Informations pour les entreprises", elles offriront, aux entreprises mais aussi aux chercheurs souhaitant valoriser leurs recherches, une foule d'informations utiles : présentation des activités de l'Interface, répertoires des compétences disponibles à l'ULG, présentation des pôles technologiques et des équipements remarquables de l'alma mater mais aussi de l'information sur les brevets, l'essaimage académique, les formations continues, etc. Pour les surfeurs maison, des modèles de documents seront téléchargeables, des informations sur la prise de brevet et la création de spin-off ainsi que toute la législation en la matière seront proposés.

<http://www.ulg.ac.be> ou directement par <http://www.ulg.ac.be/entreprises>

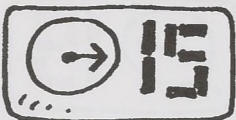
Le Quinzième jour Accessible sur Internet !

<http://www.ulg.ac.be/le15jour/>

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires et réactions par courrier électronique :

le15jour@ulg.ac.be

30 jours 15 secondes



Étudiants administrateurs

Un peu plus de 60 %, c'est le taux de participation aux dernières élections des représentants étudiants au Conseil d'administration de l'université de Liège. Des élections qui ont eu lieu le 23 mars dernier. Les quatre étudiants administrateurs élus, pour deux ans, sont : Caroline Flagothier (faculté de Médecine), Frédéric Dardenne (faculté d'Économie, de Gestion et des Sciences sociales), Gauthier Le Bussy (faculté de Droit) et Jean-Bernard Hermans (faculté de Médecine vétérinaire).

Élections bis

Outre leurs quatre représentants au CA de l'Université, les étudiants devaient également choisir 60 de leurs condisciples qui siègeront à l'Assemblée générale de la Fédé (Fédération des étudiants de l'université de Liège). Ce "parlement" des étudiants – dont les noms ont été "dévoilés" le 20 avril dernier – choisira son conseil en juin prochain. Voici la (longue) liste, par faculté, des heureux élus :

O. Beaujean, G. Bentein, A. Cornelis, E. Daubie, Ph. Desoëil, C. Dorsimont, C. Mangiatordi, A. Philippart de Foy, M.-M. Schyns, I. Venier (Philosophie et Lettres); V. Bellefroid, N. Darding, C. Delcourt, M. Dervael, J. Gomez, A. Lebas, D. Resteigne (Économie, Gestion et Sciences sociales); M.-N. Charlier, M. Deceukelier, D. Dewez, A. Dispa, G. Galand, S. Grétry, L. Jacob, G. Le Bussy, B. Renaville, D. Straet, L. Vancrayebeck, A. Viggria, S. Zokou (Droit); J. Brinko, F. Caprasse, M. Claes, Ch. Franssen, Ch. Gauder, S. Petit, E. Tshikudi Lupumbe, C. Volanti (Sciences); J. Collins (Psycho), O. Jurdan, L. Mullens, R. Sander, A. Verschueren (Psychologie et Sciences de l'éducation); C. Compère, M. Deplaen, M. Franckh, H. Hitabatuma, F. Korczewski, M. Le Hung, N. Nzeza-K (Médecine); J. Dewitte, P.-P. Jeunechamps, Ch. Mathé, M. Mineur, Ph. Teuwen (Sciences appliquées); V. Grosemans, N. Tisebar (Médecine vétérinaire).

Droit humanitaire

Le 11 mars dernier, au Palais de Justice de Bruxelles, une équipe de six étudiants juristes de l'ULg a participé au concours interuniversitaire de droit international humanitaire, organisé à l'initiative de la Croix-Rouge. L'affaire (fictive) à plaider concernait Vassilis Artroz, président de la république démocratique d'Estropie accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Si l'équipe liégeoise n'a pas remporté la victoire, elle s'est néanmoins particulièrement distinguée pour sa première participation à cette simulation de procès. Les six avocats ULgiens étaient : Anne-Sophie Massa (2^e licence), Alexandre Chomik (1^{re} licence) et Denis Rondan (1^{re} licence) pour la défense; Tatiana Fenaux (1^{re} licence Criminologie), Ronald Plateus (1^{re} licence) et Laurent Blavier (1^{re} licence) pour le ministère public.

St-Torè : Djôsef fait la nique à Bacchus

Du fait d'un atavisme largement pronostiqué par le sémillant président de l'AGEL (Association générale des étudiants liégeois), Philippe Devos, la St-Torè n'a pas loupé le rendez-vous de son cinquantième anniversaire. Constatment ragaillardis par un flot ininterrompu de liquide houblonneux, plus de 600 étudiants ont défilé dans les rues de la Cité ardente en clamant en cœur : « Non, le folklore n'est pas mort. »

À l'exception des créateurs de la St-Torè qui promènèrent leurs 73 printemps respectifs au milieu d'un parterre de tabliers blancs hilares entonnant en leur honneur le célèbre « Fondateur, montre-nous tes c... », l'ambiance éthérée ne poussa pas à la curiosité historique.

Les comateux abandonnent les convalescents

La tradition remonte à la période de liesse qui précéda l'issue de la seconde guerre mondiale. D'origine purement folklorique, l'évènement relevait auparavant de l'œuvre caritative puisque, aussi incroyable que cela puisse paraître, le fruit de la collecte ordonnée par l'Association (pas encore royale mais déjà un tantinet princière) des étudiants en Médecine semblait tout droit dans l'escarcelle d'une œuvre de bienfaisance.

Mais c'était bien sûr sans compter sur l'esprit foncièrement gouailleur des étudiants liégeois qui eurent tôt fait de faire prendre à l'évènement, dès 1949, une tournure plus proche de la St-Verhaegen de l'ULB ou de la St-Nicolas de Louvain et de destiner à une mort plus gaie des gains aussi joyeusement acquis. Ce n'est qu'ultérieurement qu'apparurent les chars et les divers sévices infligés à Djôsef et à son couillu de Torè. Durant 50 ans, la St-Torè ne cessa de renaitre de ses cendres, bravant les interdictions et la victoire numéraire de la St-Nicolas.

Le succès rencontré cette année par l'ensemble des activités organisées par l'AGEL n'est vraisemblablement pas étranger au travail de l'ombre effectué par Philippe Devos qui dut mettre les bouchées doubles



Symbole de toute une province, le Torè est aussi celui des étudiants liégeois.

de manière à marquer l'évènement d'une pierre blanche. Et le pari n'était pas gagné d'avance tant au niveau des autorisations (les autorités communales ont, semble-t-il, autant les pieds de plomb que la langue de bois) que de l'appel à la participation créative de comités de baptême. « J'ai dû prendre le seul mois de congé de ma dernière année de médecine. Et sans l'équipe qui m'entoure, il aurait été impossible de tenir le

rythme imposé par l'organisation », précisait notre grand orchestrateur à la veille de la semaine infernale.

Organiser la résistance

Ouvert par les deux géants Tchanchès et Nanesse ainsi que par une remorque lourdement sonorisée à la manière du *bandas Humpapa* de Visé, le cortège déambula, paisiblement suivi par une compagnie d'ouvriers communaux balayant inlassablement les régurgitations de cette longue procession et profitant gaillardement du trop plein de bière généreusement distribuée par le dernier char. Et lorsque cette petite foule gonfla les rangs déjà fournis des candidats à l'entrée du chapiteau, certains eurent le temps de relever en pleine asphyxie les valeurs en baisse – les à fond – et celle en hausse – Capitaine Flamme.

Grâce aux nombreux rescapés présents aux incontournables trotinettes des ingénieurs au Val Benoît, les organisateurs purent crier au succès avant de se plier au pénible nettoyage manuel du site en l'absence de balayeuse automatique.

Finalement, dans l'ensemble, les seuls débordements relevés sont plutôt matière à rire, excepté pour les sympathiques policiers de la brigade canine qui furent en peine d'expliquer, la queue entre les jambes, le vol du gyrophare bleu de leur camionnette. Et quitte à en perdre la boule, ceux-ci s'octroyèrent quelques bières, histoire de se fondre dans le décor de ces ambiances vaporeuses qui demeureront à jamais inénarrables.

Fabrice Terlonge

Van de Vorst : un départ sans transition

Après une carrière de 41 ans, le professeur Van de Vorst quittera ses fonctions en octobre prochain. À 65 ans, la terreur d'une myriade d'étudiants souffreteux de 1^{re} candidature se sait fort d'un respect permanent de l'étudiant et d'un indéfectible souci d'équité. Il clôturera l'année académique en n'oubliant pas de mettre en pratique cette phrase martelée à plus de 9000 étudiants : « À travers l'apprentissage des concepts fondamentaux de la physique, apprendre à raisonner scientifiquement. » Bref bilan et perspectives pour un "écrémeur" pas comme les autres.

Le Quinzième jour : Pensez-vous qu'il vous sera possible d'aménager votre retraite sans conserver un pied à l'ULG ?

Albert Van de Vorst : Certainement, dans la mesure où je songe tout d'abord à écrire un manuel ou l'autre chez moi, sans gêner les infrastructures de l'Université. Mais il va de soi que je reviendrai volontiers boire un verre à l'invitation du service lors de toute occasion qui se présentera. En outre, je souhaite me consacrer aux voyages en laissant libre cours à mon amour des grands espaces.

Le Q. J. : Pourquoi votre niveau d'exigence est-il si élevé pour un cours de physique dispensé à des 1^{re} candi en Médecine vétérinaire et en Biologie ?



Terreur pour certains, Dieu de la physique pour d'autres, le Pr Van de Vorst quittera prochainement ses fonctions... pour une retraite bien méritée.

A. VdV : J'exige que l'étudiant comprenne au-delà du "par cœur" et qu'il apprenne à raisonner scientifiquement. La physique étant difficile par essence, c'est à travers ce cours qu'il apprend à mesurer ses possibilités et ses limites. Étant exigeant avec moi-même, je tends également à l'être avec les autres mais je conserve néanmoins un esprit de clairvoyance en adaptant mon niveau d'exigence à l'égard des étudiants pour qui la physique n'est pas le cours essentiel. Le principal est

qu'ils aient acquis la méthode de travail adéquate qui fait souvent défaut au terme des humanités.

Le Q. J. : Idéalement, que souhaiteriez-vous que l'on ait pensé de vous ?

A. VdV : Que je me suis toujours attaché à juger les étudiants de manière équitable et humaine. Il se fait que je demeure un farouche pourfendeur de l'hypocrisie ambiante. Et je bondis lorsque je vois les hommes politiques transgresser sans vergogne les lois qu'ils édictent. Mais je n'aurai jamais été un révolutionnaire, même si je ne rechigne pas à dire ce que je pense.

Le Q. J. : Une amnistie générale ne clôturerait-elle pas de façon originale une carrière si rigoureuse ?

A. VdV : J'aurai effectivement une propension à oublier certaines choses lors de la prochaine session d'examens en raison du fait que les étudiants ont eu à subir 30 h de cours données par cinq candidats à ma succession. Je suis conscient des perturbations engendrées et je ne peux valablement avoir le même niveau d'exigence que lorsque j'enseigne l'entièreté du cours. Mais je n'ai pas dit que j'allais être laxiste au point de laisser passer tout le monde.

Propos recueillis par Fabrice Terlonge

Soirée très "personnel(le)" à Chaudfontaine

Auto-célébration d'une année universitaire riche en rebondissements pour certains (parfois présents), ironique soirée de retrouvailles faussement "familiale" pour d'autres (souvent absents), la fête du personnel de notre Université s'est tenue, comme de coutume, au casino de Chaudfontaine. Dans la bonne humeur.

Dans l'agenda de notre Institution, le mois de mars est, entre autres, synonyme de fête annuelle pour les membres du personnel ULgiste. Cette année, c'est le vendredi 12 qui était cerclé de rouge. Près de 350 collègues avaient rendez-vous en soirée dans le décor prestigieux, et parfois franchement kitsch, du Casino de Chaudfontaine. Un rendez-vous désormais traditionnel (c'est la septième édition !), toujours boudé par une proportion importante du personnel enseignant, mais un rendez-vous pas tristoune pour un sou.

"DJ Bragard" au micro

C'est justement par cette "délicate" question des finances que Monique Liégeois, directrice de l'administration des Ressources humaines, ouvre le diner-spectacle. « Restrictions budgétaires obligent, c'est notre administrateur, Léopold Bragard, qui servira d'animateur de service », lâche-t-elle d'emblée, une légère pointe d'ironie dans le creux de la voix... avant de s'éclipser pour veiller au grain en coulisses et goûter, elle aussi, aux nombreux plaisirs de l'événement. Ni une ni deux, l'animateur s'empare du micro. Le ton léger et enjoué, l'animateur du (grand) soir commence par quelques considérations. Les *Responsible Young Drivers* sont dans la place. Tout peut donc baigner.

Premier clin d'œil audacieux d'une longue série : celui de Léopold Bragard en personne. Il rappelle, dessins légèrement trafiqués par ses soins à l'appui, l'omniprésence de l'ULg dans les médias. Parfois parasité par les couverts utilisés pour taquiner le



Les artistes de la soirée (de gauche à droite et de haut en bas) : Gilberte Delfosse, Anna Ferrari, Myriam Blum, Marie-Josée Dupont, Anne Goffin, Pauline Schmitz, Dominique D'Arripe, Anne-Marie André, Maggy Fraré, Claudio Grippi, Léopold Bragard, Marc-Henri Bawin, Daniel Schoebben et Francis Debay.

jambon parme servi en entrée, son "exposé" pointé avec dérision les grandes étapes d'une année vraiment riche en rebondissements (budget, vente de Cureghem, spin-offs, projets...). Un régal de "finesse". La soirée est lancée. Dans la salle, on attend la joyeuse troupe de courageux annoncée.

Que le spectacle continue...

Elle ne se fera pas trop attendre. Fébrile (« on avait la pétoche », avoue l'une des vedettes de la soirée, bien avant minuit), la Revue 1999 des 12 artistes "maison" se lance sur le coup de 21 heures. L'an dernier, alors que les membres du personnel étaient invités pour la première fois à proposer talent et temps (« la quinzaine de répète » s'est déroulée en dehors des heures de bureau), juré craché), l'accent avait surtout été mis sur le chant. Cette année, c'est l'esprit cabaret qui règne. En scène se succèdent, sur une cassette pré-enregistrée, huit femmes et quatre hommes qui ont "osé" se muter en véritables

artistes. Très vite, l'un prétend avoir « la taille de Newman », l'autre sème l'ambiance comme seul Cloclo savait le faire... Tous crient à l'unisson avec Fugain que « Viva la vida ». Et c'est vrai qu'elle est sympathique cette soirée. Le public ne s'y trompe pas d'ailleurs. Il applaudit à chaque prestation... quand il ne reste pas, carrément, bouche bée. La troupe joue sur un double fil conducteur qui fait mouche : l'évocation des retrouvailles entre amis et le rappel des "belles années". La sauce prend en deux coups de cuillère à pot. Grâce au talent de tous, certes, mais aussi

grâce à la qualité du scénario. Clap-clap donc, au passage, à Anne Goffin, l'organisatrice.

Dans le genre moins déguisé, l'Administrateur reprend les rênes de la soirée. Pour faire patienter les tablées qui n'ont pas accès immédiat au buffet italien (avec « chaud lapin » s'il vous plaît), il revisite *Le corbeau* et *le renard* et enchaîne avec quelques blagues pseudo-historiques, franchement coquines. Puis, c'est au tour de Pauline Schmitz d'interpréter, les déhanchements compris, la chanson de Liane Foly, *Au fur et à mesure*. Un ange passe. En guise de premier démenti, deux danseuses du ventre émoustillent tous les regards. Les dames retiennent leur compagnon dans les sièges. Quelques instants seulement. Parce que, à peine le tiramisu dans les estomacs, la tombola tirée, les remerciements envoyés, la piste de danse est envahie par les couples de toujours. Et ceux d'un soir. L'ambiance Contact, quoi.

Xavier Degraux

Feuilleton

La Fosse, Commune de Manhay – Conte cruel, pervers et amoral –

Par Christophe Kauffman

— Septième épisode —

Embusqué au creux du talus qui longeait la route du cimetière, Polo semblait connaître une bien peu ragoutante extase. Il enlaçait de ses longs bras le cadavre encore tiède de celle que son mari venait d'éliminer. La présence de la morte ne le dérangeait nullement : non pas qu'il en ait l'habitude – il n'avait, malgré ou peut-être à cause de sa profession, jamais pu s'habituer à côtoyer les morts – mais l'excitation qui le tenaillait était si forte qu'elle lui faisait oublier jusqu'aux détails les plus déplaisants de sa situation.

Et des détails déplaisants, il y en avait foule. Ne parlons pas de l'état d'Henriette que le choc de sa rencontre avec la voiture de Jules Painsedont, son mari, avait fort abimée, ne parlons pas non plus de la froideur humide qui avait pénétré jusqu'aux os de Polo... Ce n'était là que billevesées en comparaison du raz-démarée psychologique dont « La Pelletée » était l'inconsciente victime. Il s'était cru capable d'échafauder sans coup férir le plan d'une vengeance froide et sans issues pour sa proie, mais c'était sans compter sur sa grande fragilité émotive. Certes, il avait jusque-là mené son projet d'une main de maître, et il continuait d'ailleurs sans aucune hésitation, mais tout ce machiavélisme lui avait retourné les sens beaucoup plus qu'il n'était en

mesure de le comprendre. En voyant arriver la voiture de Monsieur le Bourgmestre, Polo avait dans les yeux une lueur dansante de folie contenue et la petite comptine que ses lèvres laissaient couler dans l'air nocturne n'avait plus d'enfantine que les paroles.

- J'entends le loup, le renard et la belette... La voiture, c'est la sienne, n'est-ce pas ? Oui ! Oui, ma bonne Henriette, c'est bien la voiture de ce porc !

Un grand sourire carnassier aux lèvres, Polo attendit l'ultime seconde. Les phares de la voiture approchaient de sa cachette, transformant la nuit en un cauchemar blanchâtre que venait maintenant salir une petite bruine glacée. Tout lui semblait se dérouler avec une lenteur de rêve, les roues aspiraient presque solennellement, mètre après mètre, la distance qui séparait le fossoyeur de l'éclatante revanche qu'il allait prendre sur tant de brimades. Il attendait, mordillant ses lèvres jusqu'au sang pour calmer son impatience. Puis, enfin, il lui sembla que le moment était venu et, d'une forte poussée, Polo projeta le cadavre d'Henriette sous les roues du Bourgmestre.

Le temps reprit alors son cours normal.

Il y eut un grand crissement de pneu et une odeur de caoutchouc brûlé s'évapora dans la nuit. L'espace d'un cri, la voiture fit une embardée et vint se jeter dans le fossé où Polo se trouvait encore caché. Le cœur battant, les yeux écarquillés, Polo avait peine à comprendre ce qui s'était passé. Il était cloué sur place, totalement immobile de corps, sinon de visage. Un tremblement lui agitait la lèvre inférieure et un filet de bave qu'il n'essuyait pas venait diluer un peu le sang d'Henriette qu'il gardait sur sa chemise. Une pensée horrible, atroce d'ironie, venait de lui

traverser l'esprit. Et si le Bourgmestre était mort, lui aussi, dans l'accident ?

Rien ne bougeait plus. Le peu de clarté que jetaient les lampadaires ne lui permettait pas de distinguer le corps à l'intérieur de la voiture.

- Non... C'est pas Dieu possible d'être aussi maladroite ! Tout droit dans le fossé, imbécile ! L'a bien manqué m'rrouler d'ssus en plus ! ç'aurait été l'comble, tiens ! M'en vais aller voir, quand même !

Prudemment, Polo s'approcha du véhicule dont le moteur tournait encore au ralenti et le contourna. Le bourgmestre était bien là, affalé sur son volant, inconscient lui semblait-il. Se décidant enfin à réagir, Polo ouvrit la porte et entreprit de sortir le corps de l'habitable pour le ranimer.

- Viens là, mon gros ! Allez...

Ahanant, il parvint en quelques minutes à ramener l'homme, toujours inconscient, sur la route. Préoccupé par l'idée étrangement fixe de remettre sa vengeance sur les rails qu'il lui avait tracés, Polo ne se rendit pas compte qu'il se trouvait pris entre deux corps, l'un qui respirait encore et l'autre qui, s'il ne respirait plus, semblait le regarder avec un mortel ennui. Penché sur le Bourgmestre, Polo l'avait pris au col et le secouait comme un ratier l'aurait fait d'une belette.

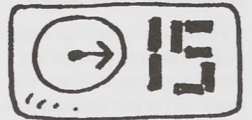
Il n'avait pas cessé de chanter.

- J'entends le loup, le renard et...

C'est dans cette position que les gendarmes de Manhay le trouvèrent lorsqu'ils finirent enfin par arriver au cimetière de La Fosse.

(à suivre)

30 jours 15 secondes



Après Mickey, Walibi

L'amicale du personnel de l'ULg (APULg) propose une *garden party-barbecue* à Walibi, le 18 septembre prochain. Au programme : les attractions du parc (dont le tout nouveau Vampire), une heure de glissades et de barbotage à Aqualibi et un grand barbecue au centre du parc exclusivement pour vous. Prix de cette journée de détente et d'amusement : 795 FB pour les membres de l'APULg, 900 FB pour les non membres. Le trajet s'effectuera en car. Date limite d'inscription : le 27 avril.

Renseignements et inscriptions : Guy Bologne, 04/366.22.59

Balcons et jardins fleuris

Décidément fort active, l'APULg organise, au profit de ses diverses activités (voyages, Noël des enfants, banquet des pensionnés...), une *grande vente de plantes fleuries*, le vendredi 7 mai de 12 à 15h sur le parking couvert des amphithéâtres au Sart Tilman. Vous y trouverez géraniums, surfinias, bégonias, dahlias, impatiens, lobelias, pétunias et bien d'autres pour garnir vos jardins, terrasses et balcons. À vos pots et rateau.

Renseignements : Guy Bologne, 04/366.22.59

Le CUPS à 30 ans

Nous vous l'annoncions dans une précédente édition (*Le Quinzième jour* du mois n° 82), le Conseil universitaire du personnel scientifique (CUPS) fête son trentième anniversaire, le 23 avril prochain à partir de 14h, aux amphithéâtres de l'Europe. Après un bref rappel des missions du Conseil et sa situation actuelle, différents orateurs aborderont quelques sujets d'actualité : les filières de la carrière du personnel scientifique, le doctorat et l'école de recherche, les séjours à l'étranger, etc. L'après-midi se clôturera par une réception et, pour ceux qui le souhaitent par un diner.

Renseignements : Claire Martin, 04/366.56.05 ou cmarin@ulg.ac.be
Prix du diner : 1100 FB à payer au compte 068-2222846-21

Anciens

Le 21 avril à 18h, le nouveau président de l'association des Amis de l'ULg sera connu tout comme la nouvelle assemblée du Conseil d'administration. Portrait du nouveau venu dans notre prochaine édition.

Déménagements

Le Secrétariat central (Mme Marie-Claire Piedboeuf) a quitté le couloir du Rectorat pour descendre, quelques marches plus bas, dans le couloir dit "des inscriptions", au rez-de-chaussée de la place du 20 Août (local R021). La cellule Reproduction-Expédition et le service Graphisme s'installent dans les bureaux voisins de ceux du Secrétariat central. Les adresses d'expédition pour le courrier restent inchangées.

(dé)gradés

Grande distinction

À l'Espagne qui a décidé de déclarer la guerre à l'anorexie et surtout aux couturiers qui font défiler des "top model" (si l'on peut dire) rachitiques, voire cadavériques. *Basta* le culte de la minceur. Ainsi, la société Moda Barcelona, responsable du salon Gaudi, haut lieu catalan de la mode, a annoncé que Kate Moss et ses petites copines seraient désormais interdites de défilés à Barcelone. Quant au parti socialiste, il a introduit une proposition de loi visant à punir les couturiers qui, par effet de mode et la nécessité de limiter leurs stocks, réduisent les tailles de leurs vêtements aux seuls 36 et 38. Olé !

Distinction

À Ariane Hermans, permanente Fédé et ambassadrice de charme, qui s'est particulièrement distinguée lors de l'élection de Miss Belgique 1999, le 26 mars dernier. Si Ariane n'a pas coiffé la couronne de reine de beauté, elle faisait néanmoins partie des cinq dernières finalistes (sur 20 candidates). Mais la "dis", Ariane, nous te la donnons surtout pour ta franchise et ton franc-parler. Cette pauvre Mme De Fontenay n'en est pas encore remise.

Satisfaction

À l'administration des Ressources Immobilières qui, apparemment, aurait entendu l'appel général face au manque de signalisation dans les locaux universitaires. En effet, de nouvelles pancartes de signalisation sont venues garnir certains murs de la place du 20 Août. Ce n'est pas encore la panacée – en entrant au bâtiment communal, on ne sait toujours pas dans quelle direction aller pour trouver tel ou tel service – mais cela augure un avenir meilleur. Encore un p'tit effort.

Recalés

L'Institut royal météorologique (IRM) qui, pour éviter la colère des secteurs du tourisme et de l'horeca, n'a pas hésité à annoncer du grand beau temps pour le week-end de Pâques. Au vu de la semaine qui avait précédé, qui se serait douté du contraire ? La grenouille IRM devait avoir (pour une fois) raison. Mal nous en prit car, dupés, c'est sous la grisaille et, pour certains la pluie, que nous avons traqué l'œuf ou foulé le sable de la *Vlaamse kust*. Les hôteliers et restaurateurs sont, paraît-il (ou pour une fois), contents. Il n'y a qu'eux.

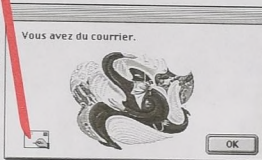
Libertés académiques

On nous écrit



L'E-mail – l'une des grandes "révolutions" du 20^e siècle – offre de nombreuses possibilités : une communication rapide, une gestion des listes de courrier pour une large diffusion, une économie de papier et, cerise sur le gâteau pour tous les membres de la communauté universitaire, l'accès y est gratuit. Face à cette avalanche de commodités, il peut sembler mesquin de chercher quelque désavantage. Pourtant, il y en a bien un. Depuis quelques mois, notre Université s'est lancée dans une politique Intranet et l'information touche de plus en plus de monde. Conséquence : il ne se passe plus un jour sans que nous ne recevions un message d'une *newsletter* à propos "de la répétition de l'orchestre philharmonique", au sujet "d'un colloque sur la poésie américaine contemporaine", sur "le souper des étudiants algériens" ou "le 5e PC". Depuis le 2 mars (ndlr : le texte de l'auteur nous est parvenu le 19 mars), 15 messages de ce type nous ont été envoyés. Parmi eux, la moitié ne s'adressait qu'à un public ciblé et l'autre moitié était incompréhensible par manque de contexte. L'abus menace l'E-mail.

La diffusion de messages non sollicités est, depuis peu, considérée comme une nuisance par la plupart des *providers*. C'est pourquoi nombre d'entre eux prennent des mesures de plus en plus draconiennes contre les envois publicitaires massifs. Toute *newsletter* a son *unsubscribe*, me direz-vous. Pas à l'Université. La réponse à ma demande fut rapide mais négative : « La *newsletter* est un organe officiel d'information de notre *alma mater* et ne contient que des messages d'intérêt général ou



émanant directement des autorités. Nous ne pouvons vous retirer de la liste. »

Depuis la création de cette *newsletter*, deux messages officiels ont été diffusés. Le premier invitait la communauté universitaire à accueillir les sans-papiers et le second annonçait que le seul candidat scientifique pour le CA était élu sans vote. Je reste pour le moins sceptique quant à l'utilité de cette liste puisque, dans le premier cas, nous n'étions qu'une dizaine de personnes au Jardin botanique pour accueillir les sans-papiers, et dans le second, je ne vois pas l'intérêt d'informer toute la communauté de l'élection d'un scientifique au CA.

J'en arrive à mon argumentation principale contre cette utilisation des listes : trop d'information tue l'information ! Plus personne ne lit ces messages, ils vont à la poubelle sans même être ouverts. Le but même de ces *newsletters* est mis en échec de par leur nature d'information non ciblée. Si les autorités veulent un moyen de communication officiel, qu'elles se réservent une *newsletter* et que tous les autres messages d'intérêt général soit sur une autre liste, à la demande. Les éternels optimistes me diront : « Oui mais, tu aussi, tu peux joindre la communauté par ce canal. » Je les renverrai vers un de mes collègues qui a dû se battre pendant des semaines pour que soit accepté un message d'Amnesty International. À moins bien sûr que ce ne soit pas une information utile pour notre communauté universitaire.

Frédéric Simons
Assistant en Psychologie cognitive

On nous écrit

Poubelles et citoyenneté



Et si la citoyenneté commençait dans les poubelles ? J'aurais bien envie de vous parler plutôt de l'accueil (déplorable) que réservent nos pays jaloux de leur richesse à ceux qui voudraient y trouver asile et de l'effort (louable) de notre Université pour permettre aux sans-papiers de cueillir le printemps au Jardin botanique. Ce sera pour une autre fois. Les déchets s'accumulent.

J'aurais préféré vous parler de l'incohérence de la politique communale quand il s'agit de faciliter la circulation cycliste (essayez donc de remonter la rive droite jusqu'au Pont de Fétille). Je remets à plus tard. Les conteneurs n'attendent pas.

J'aurais voulu aussi m'étonner de la curieuse logique qui veut que face aux atrocités et à l'intransigeance, des bombardiers aillent rassembler les Serbes derrière Milosevic et provoquer représailles et exode massif. Et j'espère que mon étonnement trouvera un écho.

Cependant, c'est de poubelles que je vais parler. Nos poubelles se remplissent. Et sont vidées, avec plus ou moins de régularité au gré des congés de maladie d'un personnel clairsemé.

Mais nos poubelles universitaires sont ternes, monochromes. Et très pleines. Chez nous (place Cockerill), jusqu'à présent, tout va dans le même réceptacle : emballages, boîtes à coca, trognons de pommes, et de grandes quantités de papier. Avec le réaménagement en vue, les tris indispensables vont en générer plus encore.

Je voudrais plaider ici pour que chacun, dans l'Institution, nous nous associons aux efforts de la Ville de Liège, bref, que

nous triions. Pourquoi pas un sac bleu par couloir ? (À la cafétéria, il faudrait aussi un évier accessible, où vider le café froid, le reste d'orangeade qui ne pète plus...) Pourquoi ne pas installer dans chaque bureau une boîte en carton (récupération de celles dans lesquelles le papier des photocopies est livré) pour y entasser les papiers à jeter (si possible pas ceux qui ont encore une face utilisable : il serait bon de les recycler pour nos propres brouillons, ou de les donner aux "sans-papiers" pour leur secrétariat) ? Le reste (plus grand-chose : le trognon de pomme, les plastiques d'emballage, les enveloppes à fenêtre...) irait dans la poubelle. Davantage de travail pour le personnel clairement mentionné plus haut ? Pas beaucoup, en fait peut-être même moins si nous faisons montre d'un peu de discipline. Ainsi, à condition que chacun prenne l'habitude de débarrasser sa table, la cafétéria pourrait, sans travail supplémentaire, retrouver un aspect accueillant et le nettoyage du soir en serait d'autant plus facile. Seules les poubelles classiques iraient alimenter les sacs des femmes d'ouvrage. Chacun pourrait porter sa caisse de papiers et l'un ou l'autre sac bleu (PMC) sur le trottoir le jour du ramassage sélectif (jeudi matin, place Cockerill). Question d'habitude.

Le monde reste à refaire, et trier les déchets ou rouler à vélo ne dispense pas de s'en occuper. Mais il y a des gestes quotidiens qui permettent de mieux vivre ensemble.

Christine Pagnoulle
Chargée de cours
Philosophie et Lettres

Membre de l'ABPE

Le Quinzième jour du mois n° 84

Place du 20 Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/ - Éditeur responsable : Léopold Bragard

Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Albert Bolle, Daniel Desmecht, Pascal Durand, Maurice Lamy, Jacques Nihoul, François Pichault, Martial Van der Linden - Rédactrice en chef : Nathalie Duzet (04) 366 44 14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax (04) 366 44 22

Collaborateurs : Xavier Degraux, Christian Delcourt, Henri Deleersnijder, Anne Pronet, Fabrice Terlonge - Responsables de la page culture : Danielle Bajomée, Christine Servais

Feuilleton : Christophe Kauffman - Photographie : Françoise Denoël - Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95 - Mise en pages : Claire Leroux - QJ sur Internet : Marc-Henri Bawin

Régie publicitaire : Antoine Degive (04)224 10 40 - Photogravure : Comega - Impression : Imp. Frings - Avec la collaboration de Pierre Kroll

agenda

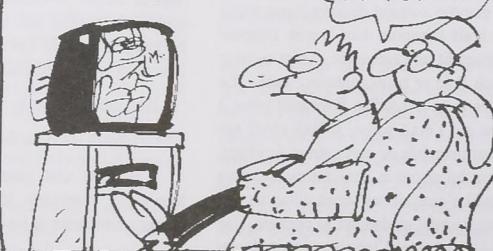
- **Jeudi 22 avril, 12h30**
Concert
Par Nouvelles musiques de chambre de Liège
Les chants et danses de la mort de Moussorgski; Extension de Onano
Salle académique (20 Août)
Contact : Société libre d'émulation, 04/223.60.19
- **Jeudi 22 avril, 20h**
Concert
Par la chorale de l'ULg
Anthem for the floundering hospital de G. F. Haendel, cantique de Jean Racine de G. Fauré et Messa di gloria de G. Puccini
Basilique Saint-Martin de Liège
Contact : Chorale universitaire, 04/371.53.12
- **Du 23 avril au 12 juin, 14h-17h**
Exposition
Liège du XII^e au XIX^e siècle (dessins et gravures)
Galerie Wittert (ULg, 20 Août)
Contact : Collections artistiques, 04/366.53.29
- **Vendredi 23 avril, 20h**
Conférence
Par Jean-Claude Lefebvre
Le Soleil
Institut d'Astrophysique (Cointe)
Contact : SAL, 04/253.35.99
- **Samedi 24 avril, 9h**
Visite organisée
Journée "Parents admis"
20 Août et Sart Tilman
Contact : Affaires académiques/Promotion enseignement, 04/366.52.49
- **Jeudi 29 avril, 20h**
Conférence
Par J.-M. Foidart
Plaidoyer pour un clonage intelligent
Institut Vésale (quai du Barbour, Liège)
Contact : Fondation L. Fredericq, 04/254.12.25
- **Jeudi 29 avril, 20h**
Conférence
Par X. Deru
Un sanctuaire du II^e siècle et un site du Bas-Empire à Reims
Musée de la Préhistoire de l'ULg (20 Août)
Contact : Service de Préhistoire, 04/366.54.76
- **Vendredi 30 avril**
Conférence
Par N. Grevesse
Les neutrinos
Institut d'Astrophysique (Cointe)
Contact : SAL, 04/253.35.99
- **Lundi 3 mai, 20h**
Réunion
Par G. Hougardy
À propos de l'angoisse
Maison de la laïcité (rue Fabry, 19)
Contact : Polygone du libre examen, 04/253.46.09
- **Samedi 8 mai, 16h**
Loisir
Séance de planétarium
Observatoire de Cointe
Contact : SAL, 04/253.35.90
- **Mardi 11 mai, 12h15**
Conférence
Par R. Peeters et B. Denis
Dispositifs d'apprentissage collaboratif et à distance à l'ULg
Salle polyvalente de la FAPSE (bât. B32)
Contact : Brigitte Resuère, 04/366.20.86

Pour l'agenda complet des manifestations, consultez la page agenda du site web de l'Université : <http://www.ulg.ac.be>

UNE CANDIDATE AU CONCOURS 1999 DE MISS BELGIQUE VENAIT DE L'ULG...



...MAIS ELLE N'APAS GAGNÉ QU'À CELA NE TIENNE!



ON VA EN FAIRE UNE AUTRE

